

REPUBLIQUE RWANDAISE



MINISTRE DES FINANCES ET DE
LA PLANIFICATION ECONOMIQUE

P.O. BOX: 158

TEL.: +(250) 74785 – FAX: +(250) 75719

E-MAIL : Cepexka @ hotmail.com

VISION 2020

Synthèse des documents sectorielles

(Draft 0)

Avril 2002

0. INTRODUCTION

Conformément aux termes de références issus de l'Atelier de Novembre 2001, les membres des 3 groupes mis sur pied (*Gouvernance et Fonctions régaliennes, Développement humain et social, Développement économique et Ressources naturelles*) ont rédigé les documents sectoriels suivants.

LISTES DES THEMES TRAITES PAR LES GROUPES

THEME	INSTITUTION	DOCUMENT	Fichier
<u>Gouvernance et Fonctions régaliennes</u>			
1. Etat de droit	MINIJUST	disponible	OK
2. Gouvernance	MINALOC	attendu	
3. La sécurité du pays	MINADEF	disponible	OK
4. Sécurité intérieure	MININTER	disponible	
5. Politique extérieure et Coopération	MINAFFET	disponible	OK
<u>Développement humain et social</u>			
6. Population	ONAPO	disponible	OK
7. Culture	MIJESPOC	disponible	OK
8. Ressources humaines	MIFOTRA	attendu	
9. Travail et Emploi	MIFOTRA	disponible	OK
10. Education	MIINEDUC	disponible	OK
11. Santé	MINISANTE	disponible	OK
12. Développement social	MINALOC	disponible	OK
13. Affaires sociales et vulnérabilité	MINALOC	attendu	
14. Jeunesse	MIJESPOC	disponible	OK
15. Genre et développement	MIGEPROF	disponible	OK
16. Sports	MIJESPOC	disponible	OK
<u>Développement économique et Ressources naturelles</u>			
17. Macroéconomie et intégration régionale	MINAGRI	en cours	
18. Le Foncier	MINITERE	disponible	OK
19. Habitat	MINITERE	disponible	OK
20. L'Urbanisation	MINITRACO	disponible	OK
21. Les ressources en Eaux	MINERENA	disponible	OK
22. L'assainissement	MINERENA	disponible	OK
23. Les Energies	MINERENA	disponible	OK
24. Mines et Géologie	MINERENA	disponible	OK
25. Les Transports	MINITRACO	disponible	OK
26. Les Communications	MINITRACO	disponible	OK
27. Les Routes et le rail	MINITRACO	disponible	OK
28. Productions végétales	MINAGRI	disponible	OK
29. Gestions des Sols	MINAGRI	disponible	OK
30. Gestion des Eaux	MINAGRI	disponible	OK
31. Forêts et produits ligneux	MINAGRI	disponible	OK
32. Elevage	MINAGRI	disponible	OK
33. Les ressources minières	MINERENA	disponible	OK
34. L'industrie	MINICOM	disponible	OK
35. Services	MINICOM	Attendu	
36. Le Tourisme	MINICOM	disponible	OK
37. Les services	MINICOM	disponible	OK
38. Environnement	MINITERE	disponible	OK
39. La pauvreté	MINECOFIN	attendu	

Ces documents totalisent ensemble plus de 150 pages et sont synthétisés ci-dessous, avec les enrichissements suggérés lors du Séminaire atelier du 11-15 Mars 2002.

1. LA NATION

1.1. Un Etat nation

Le Rwanda qui était en pleine expansion à la fin du 19^{ème} siècle, est un petit pays de 28.600 km², suite au dépeçage de Berlin et ses conséquences où il a perdu une part importante de son étendue, de sa population et des richesses naturelles, au profit du Congo belge à l'Ouest et au nord-ouest, de l'Uganda au nord et la Tanzanie à l'est. Le Rwanda actuel représente environ les 2/3, au centre et sud, de l'ancien. Il en est resté le centre avec une population répartie en trois groupes ethniques, de culture et de langue communes. Ce dernier aspect a contribué à préserver l'existence du Rwanda en tant que Etat-nation, sans problème identitaire de fond, malgré les vicissitudes que le pays a traversées durant tout le dernier siècle.

Devant les tentatives de pénétration des esclavagistes et d'occupation du territoire par les colonisateurs, le peuple rwandais s'est montré uni en tant que nation autour de son monarque pour défendre son intégrité en tant qu'état nation. Mais la puissance de la poudre noire a eu raison de sa résistance

Au moment de la colonisation, le Rwanda aurait pu être découpé et annexé aux grands blocs coloniaux. Mais, considérant le niveau d'organisation politique, sociale et militaire séculaires qui avait permit sa résistance aux razzias du 19^{ème} siècle et qui promettait une intégration difficile au sein d'une grande colonie, l'Allemagne a préféré maintenir le Rwanda (et son frère jumeau du sud), comme une entité à part, bien identifiée.

Le pays s'en est sorti, au moment de l'indépendance, avec une population interne et des populations extra-frontières qui posent jusqu'ici des problèmes de sécurisation, de nationalité et d'assimilation. Mais à côté de ces inconvénients, ces populations extra-frontières représentent des prolongements culturels et linguistiques susceptibles d'être des atouts pour faciliter l'intégration du pays dans la région des Grands Lacs, moyennant une série de conditions internes et externes.

La population est composée de plusieurs groupes claniques tels que abega, abashambo, abasinga, abagesera...se réclamant de même communauté identitaire et d'ascendance commune. L'ensemble se répartit par ailleurs en trois groupes ethniques, à savoir les hutu, les tutsi et les twa.

Ces subtiles subdivisions de la population ont été relativement bien gérées dans le Rwanda ancien qui privilégiait l'unité mais ont été mises en exergue et amplifiées par le pouvoir colonial qui cherchait à diviser pour régner. La discrimination sinon l'exclusion qui plongeait déjà des racines dans la société traditionnelle rwandaise, ont été alimentées par la philosophie des races supérieures et inférieures qui a sous-tendu durant les derniers siècles l'esclavagisme, l'eurocentrisme, la colonisation et même l'évangélisation, a été érigée en idéologie politique.

Ces pratiques discriminatoires ont été mises en oeuvre tantôt en défaveur des clans, des agriculteurs pauvres, tantôt contre les noirs colonisés, tantôt contre un groupe « ethnique » ou entre la région du Sud et celle du Nord du pays ...jusqu'à fonder et justifier le génocide et les massacres de 1994.

Malgré les hauts et les bas qu'a connus le Rwanda, il a su quand demeurer en tant que peuple et en tant que nation, dont la grande majorité des filles et fils n'a pas cautionné ni accepté de verser dans les différents travers plus ou moins périodiques de l'histoire nationale. Malgré leur importance, les failles et les divisions qui sont apparues au sein de la population rwandaises, les plus profondes sont celles qui ont été impulsées de l'extérieur. Malgré leurs forces et leurs violences elles n'ont pas réussi à faire éclater la nation rwandaise, car au sein de celle-ci les liens séculaires sont plus forts que les fissures dont les différentes facettes sont ponctuellement exploitées au profit d'intérêts partisans.

A tel point que l'unité séculaire, linguistique et culturelle de la population rwandaise de l'intérieur et celle de l'extérieur rend la réconciliation possible et constitue un atout d'importance pour le futur. C'est au Rwanda de travailler dans ce sens.

1.2. Culture et Religion

1.2.1. Problématique et Enjeux

La culture est le fondement du comportement individuel et social, en particulier chez les rwandais. En effet au Rwanda traditionnel la culture s'est toujours confondue avec l'éducation et en a constitué l'essentiel. Pour le commun des rwandais non acculturé, la culture est à la base du développement individuel et collectif.

La culture rwandaise englobe toutes les valeurs cultivées, enseignées et transmises oralement et par les attitudes et les comportements à travers les générations. Elle constitue le dénominateur commun de la nation rwandaise et chaque membre y reconnaît les siens. Elle contribue à l'éducation humaine, civile et patriotique des citoyens en leur inculquant les valeurs que leur société considère positives et c'est pour cela qu'on dit en Kinyarwanda '*Uburere buruta ubuvuke*'

La culture rwandaise, avant le dernier siècle, a toujours dispensé des valeurs morales à travers l'école traditionnelle '*Itorero*'. Avec l'invasion coloniale, l'arrivée des Religions étrangères et l'implantation de l'école de type européen dans le pays, il est apparu dans la société rwandaise des anti-valeurs qui ont conduit au non-respect de la personne humaine et de la famille, à la non-cohésion sociale et à l'absence de solidarité et de patriotisme. Le culte du matériel, l'individualisme, l'ethnisme et toutes sorte d'exclusions ont remplacé les vraies valeurs humaines qui caractérisaient le tissu social rwandais et engendré le génocide et les massacres politiques. Notre culture, riche et diversifiée et grâce à une même langue et une histoire commune, doit ranimer et développer notre conscience nationale, ramener la cohésion sociale, disloquée par l'acculturation et créer ainsi les conditions de base pour l'essor socio-économique du pays.

1.2.2. Analyse diagnostique

Le Kinyarwanda, la chanson, kwivuga, ibisakuzo (rimes), la danse comme instruments de communication et de loisirs communs à toute la société rwandaise ont subi les angoisses de l'exclusion régionale et les échanges culturels avec l'extérieur étaient très minimes.

L'éducation traditionnelle formelle qui dispensait les vraies valeurs humaines à travers un code de conduite a été remplacé par les écoles modernes qui tendent plutôt à acculturer l'enfant rwandais qu'à le rendre social.

Notre culture a subi les revers de l'acculturation : le folklore rwandais, très riche est actuellement un mélange d'expressions étrangères de plus envahissantes et le Kinyarwanda n'est plus pur comme auparavant, tel qu'il était parlé par nos ancêtres. Les oeuvres artistiques et artisanales n'ont plus la même performance telle qu'elles étaient produites par les créateurs traditionnels, la nouvelle technologie étant la seule responsable qui a chargé culture.

Traditionnellement les rwandais vivent en bonne convivialité. Leur vie courante était tapissée de signes de sociabilité : l'enfant considéré comme enfant de la société de tous les adultes qui lui devaient encadrement et protection. Les enfants grandissaient ensemble, jouaient, mangeaient ensemble sans exclusions.

Pour ce qui concerne l'encadrement et la protection, les adultes éduquent leurs enfants à protéger leur pays et avoir la solidarité avec les autres.

L'enfant, la mère et les personnes âgées bénéficiaient de la protection de tous. Les gens se déplaçaient à pied d'un bout à l'autre pays sans grands risques d'insécurité et bénéficiaient de l'hospitalité de tout ménage à la tombée de la nuit. Les enfants des sans bétails ne pouvaient manquer de lait dans le voisinage d'un éleveur. Les gens portaient secours aux voisins qui se sentaient en danger. Les voisins d'entraidaient pour les travaux champêtre en commun (Ubudehe). Le respect des aînés étaient de rigueur surtout en faveur des plus faibles, les vieux et les veuves, sous forme de travaux en commun. Tout cela sans distinction aucunes, excepté le respect du rang racial et de l'aïnesse.

Les alliances et l'amitié étaient sacrées (kudatatira igihango) et souvent consacrés par l'échange de sang (kunywana). Depuis l'introduction de l'économie monétaire, l'individualisme, des discriminations de toute sortes telles que la Religion : les rwandais avaient leurs religions comme : kubandwa, guterekera, kuraguza, (gucuragura) etc, les classes sociales : hutu, tutsi et twa ; les régions (nations) etc.

En ce qui concerne les institutions sociale telles que le mariage : avant le mariage on devait d'abord 'gushaka umuranga, 'kuraguza..., à tel point qu'au-delà des époux, le mariage était une affaire de famille et de société. En conséquence, il y avait très peu de cas de divorces. A l'enterrement, il y avait des cérémonials traditionnels stricts et respectés. Mais aujourd'hui tout cela est en déperdition, au nom de la modernité acculturante.

Avant l'arrivée des blancs, les rwandais avaient leur religion qui intégrait leur valeur culturelles, ils croyaient à l'au de-là, sans athéisme aucun disaient avec conviction que «Imana yirirwa ahandi igataha i Rwanda»

Actuellement, la culture rwandaises s'est heurtée à l'acculturation véhiculée par la colonisation puis par la philosophie économique européenne et risque encore plus de la mondialisation, si des efforts ne sont pas consentis pour la réhabiliter et la raffermir avec conviction devant nos partenaires culturels et religieux.

Sur le plan budgétaire, les ressources allouées par l'Etat au secteur de la culture reste très faible, contrairement aux recommandations de l'UNESCO, qui a la culture dans ses attributions, et qui propose aux moins 1% du budget national.

1.2.3. Analyse prospective

La population rwandaise est majoritairement jeune et partage une même langue et même culture en plus d'une histoire commune. Son folklore riche est reconnu internationalement. Toutefois, on peut déplorer les influences étrangères négatives sur l'éducation traditionnelle et qui bafouent nos valeurs telles que le respect dû aux parents et aux aînés, acceptation l'identité culturelle confrontée au cosmopolitisme envahissant qui ne conduit pas toujours à de meilleures valeurs. C'est ainsi qu'on assiste de plus en plus à l'éclatement de la famille, au manque de cohésion sociale et à la perte de l'éthique sociale et le un code de conduite implicite régissant les rapports sociaux aboutissant ainsi à disfonction sociale : alcoolisme, drogues, vagabondage sexuel...

Face à ces faiblesses la culture rwandaise profonde est à même d'aider aux corrections nécessaires, et de contribuer à un développement plus harmonieux. Elle peut permettre divers type d'expressions culturelles, améliorer notre image face au monde et même générer des l'emplois et des ressources financières à travers de diverses activités contribuant au rayonnement du Rwanda à l'extérieur. Elle peut enfin cimenter l'unité des Banyarwanda et de la communauté nationale.

On ne devrait manifestement pas sous-estimer le risque culturel de la mondialisation économique pouvant aller jusqu'au nivellement et à l'implosion culturelle.

Jadis, justement notre culture s'étendait au-delà de nos frontières actuelles et elle était très vivante; certaines communautés en ont gardé des traces ineffaçables. Pourtant le Kinyarwanda, jadis parlé par ces communautés transfrontalières, n'est plus utilisé et enrichi comme il faut à partir des traditions orales (Ubucurabwenge, ubuvanganzo, amazina y'inika, imyato, etc).

1.2.4. Aspirations pour le long terme

D'ici l'an 2020, chaque rwandais assumera culturellement son identité, ressentira la fierté d'être considéré comme tel et manifestera son expression linguistique et artistique en ce sens. La culture sera accessible à tous et contribuera à la diffusion et à la promotion de nos valeurs. Elle sera redevenue le sous-bassement du développement national prise en compte dans le développement économique, scientifique et technologique. Les rwandais seront culturellement désenclavés et ouverts aux enrichissements de la culture internationale grâce aux facilités modernes de communication. Les activités et les créations culturelles généreront emplois et revenus et les créateurs rwandais vivront de leurs œuvres.

1.2.5. Objectifs à atteindre

- Les expressions folkloriques seront florissantes : au moins une troupe culturelle dans chaque secteur, district et province de pays.
- Le ballet national comptera beaucoup plus de danseurs permanents
- Le patrimoine culturel sera suffisamment exploité à tel point que les traditions orales et les sites culturels (musée national, centre Igikari, et autres) seront inventoriés et conservés beaucoup mieux ;
- L'Académie rwandaise de culture sera opérationnelle avec plus ou moins 100 membres compétents et aura produit une édition complète du dictionnaire Kinyarwanda ;
- Les centres culturels et les bibliothèques seront enrichis d'un fonds documentaire et bien équipés ;
- La solidarité et la sociabilité devraient être consolidées comme auparavant ;
- Les conférences-débats pour échanges sur tous les sujets.

1.2.6. Obstacles

- Le mélange de la culture rwandaise avec la culture étrangère amenée par les rapatriés de 1959 et autre, surtout notre langue Kinyarwanda ;
- La mondialisation (télévision, radios, Internet etc)
- Le système éducatif actuel.
- Les ressources allouées par l'Etat au secteur de la culture restent très faibles ;
- Pas d'organisations de Festivals nationaux comme des chansons, poème, ibisakuzo (rimes), ubuvanganzo et autres ;
- Le remplacement des œuvres artistiques et artisanales par la nouvelle technologie.

1.2.7. Stratégies

- Organiser les concours de danses, chansons et l'éloquence (imivugo, ibisakuzo, imyato, imigani etc)
- Inventorier le patrimoine culturel
- Organiser des Festivals nationaux ou internationaux et participer à des événements culturels étrangers ;

- Mobiliser des moyens pour l'opérationnalisation de l'Académie rwandaise de culture et pour la promotion de la créativité ;
- Prendre en compte des aspects culturels dans le développement socio-économique, scientifique et technologique ;
- Encourager les activités des religieux pour le développement du pays.

1.3. Unité et Réconciliation (voir Kanzira)

2. ETAT : GOUVERNANCE ET ADMINISTRATION

2.1. Domaine de la Politique

2.1.1 Situation actuelle et son évolution passée

La situation actuelle au niveau politique, économique et sociale du Rwanda est une conséquence directe de l'histoire politique et administrative récente de ce pays ayant connu de graves perturbations et des massacres de personnes qualifiées à tort ou à raison d'opposants au nouveau régime à instaurer au pouvoir. En effet, depuis le 11^{ème} siècle, le Rwanda a été dirigé par un Roi issu du clan des « ABANYIGINYA » qui venait de prendre le dessus sur ses voisins en créant un Etat-Nation au-dessus des clivages claniques qui avaient caractérisé les royaumes antérieurs. Le pouvoir du Roi était limité et même quelque peu contrôlé par un organe constitutionnel « Abiru détenteur du code ésotérique » que Mulenzi a appelé « Conseil de la Couronne » et dont l'immunité et l'exemption assuraient l'indépendance. Il décentralisait son pouvoir par la nomination à la tête de chaque district d'un Chef d'Armée assisté par le préfet du sol (Umutware w'ubutaka) et celui des pâturages (Umutware w'umukenke) qui percevaient respectivement des redevances appropriées.

Kayihura M. fait remarquer que lors de la nomination à ces différents postes, il était facile de retrouver des responsables issus des familles appartenant aux trois classes : Hutu, Tutsi et Twa sans aucun problème. Le même auteur fait remarquer le caractère symbiotique de ces classes sociales retrouvé à travers les inter-mariages qui ont changé ou du moins modifié le stéréotype physique de la population rwandaise. Il renforce son hypothèse en signalant que la société rwandaise pré-coloniale avait déjà une même culture, une même religion, une même langue et occupait le même territoire géographique. De cette façon, il trouve qu'il est même abusif de trois ethnies au lieu de trois classes sociales car, en ce moment là ceux qui s'enrichissaient gravissaient son échelle alors que ceux qui s'appauvrirent en descendaient.

Néanmoins, aujourd'hui nous assistons à une mise en place d'un Gouvernement d'Unité Nationale depuis le 19 juillet 1994 qui est le résultat des événements tragiques causés par un génocide interethnique qui a fait périr plus d'un million de personnes au cours de la même période. Eu égard à cette situation de barbarie humaine, la principale question qui pourrait être posée serait de savoir d'où est née cette haine extrême entre les deux ethnies qui pourtant ont vécu côte à côte au Rwanda depuis des siècles et comment faire pour éviter que cette tragique histoire ne puisse jamais se répéter prochainement?

Cette question non moins importante pour tout un peuple pourrait trouver sa réponse probable dans l'analyse de l'histoire récente de ce pays. La recherche de solutions pratiques et surtout sincères aux différents problèmes ci-dessous pourra aider les générations futures à mieux vivre en harmonie loin de toute discrimination:

- Mobiliser des moyens pour l'opérationnalisation de l'Académie rwandaise de culture et pour la promotion de la créativité ;
- Prendre en compte des aspects culturels dans le développement socio-économique, scientifique et technologique ;
- Encourager les activités des religieux pour le développement du pays.

1.3. Unité et Réconciliation (voir Kanzira)

2. ETAT : GOUVERNANCE ET ADMINISTRATION

2.1. Domaine de la Politique

2.1.1 Situation actuelle et son évolution passée

La situation actuelle au niveau politique, économique et sociale du Rwanda est une conséquence directe de l'histoire politique et administrative récente de ce pays ayant connu de graves perturbations et des massacres de personnes qualifiées à tort ou à raison d'opposants au nouveau régime à instaurer au pouvoir. En effet, depuis le 11^{ème} siècle, le Rwanda a été dirigé par un Roi issu du clan des « ABANYIGINYA » qui venait de prendre le dessus sur ses voisins en créant un Etat-Nation au-dessus des clivages claniques qui avaient caractérisé les royaumes antérieurs. Le pouvoir du Roi était limité et même quelque peu contrôlé par un organe constitutionnel « Abiru détenteur du code ésotérique » que Mulyenzi a appelé « Conseil de la Couronne » et dont l'immunité et l'exemption assuraient l'indépendance. Il décentralisait son pouvoir par la nomination à la tête de chaque district d'un Chef d'Armée assisté par le préfet du sol (Umutware w'ubutaka) et celui des pâturages (Umutware w'umukenke) qui percevaient respectivement des redevances appropriées.

Kayihura M. fait remarquer que lors de la nomination à ces différents postes, il était facile de retrouver des responsables issus des familles appartenant aux trois classes : Hutu, Tutsi et Twa sans aucun problème. Le même auteur fait remarquer le caractère symbiotique de ces classes sociales retrouvé à travers les inter-mariages qui ont changé ou du moins modifié le stéréotype physique de la population rwandaise. Il renforce son hypothèse en signalant que la société rwandaise pré-coloniale avait déjà une même culture, une même religion, une même langue et occupait le même territoire géographique. De cette façon, il trouve qu'il est même abusif de trois ethnies au lieu de trois classes sociales car, en ce moment là ceux qui s'enrichissaient gravissaient son échelle alors que ceux qui s'appauvrissaient en descendaient.

Néanmoins, aujourd'hui nous assistons à une mise en place d'un Gouvernement d'Unité Nationale depuis le 19 juillet 1994 qui est le résultat des événements tragiques causés par un génocide interethnique qui a fait périr plus d'un million de personnes au cours de la même période. Eu égard à cette situation de barbarie humaine, la principale question qui pourrait être posée serait de savoir d'où est née cette haine extrême entre les deux ethnies qui pourtant ont vécu côte à côte au Rwanda depuis des siècles et comment faire pour éviter que cette tragique histoire ne puisse jamais se répéter prochainement ?

Cette question non moins importante pour tout un peuple pourrait trouver sa réponse probable dans l'analyse de l'histoire récente de ce pays. La recherche de solutions pratiques et surtout sincères aux différents problèmes ci-dessous pourra aider les générations futures à mieux vivre en harmonie loin de toute discrimination :

La centralisation du pouvoir entre les main d'une seule personne

- Bien avant le début de la colonisation, le Rwanda était sous un régime monarchique absolu. La succession au pouvoir se faisait généralement de père en fils suivant les règles préétablies par un code ésotérique. Le Roi était la personnalité centrale de tous les Rwandais considérés comme un peuple uni et exerçait son pouvoir sous le contrôle direct de la Reine-mère issu d'un autre clan qui avait le droit de regard lors de la prise de décision importante au niveau de la cour. Ce bicéphalisme de pouvoir était un autre élément qui permettait aux autres clans d'avoir un contrôle sur les décisions importantes de la cour.
- Peu après, le Rwanda fut officiellement placé sous l'autorité allemande, en tant que partie de l'Afrique de l'Est allemande lors de la Conférence de Berlin tenue en 1884. Depuis lors, le gouvernement allemand exerçant un gouvernement indirect a affaibli ainsi considérablement la monarchie, mais ne la détruisit pas. Lors du partage ultérieur en 1910, une grande partie du Rwanda fut cédée au Congo Belge et au Protectorat de l'Uganda et de la Tanganyika. Ce découpage arbitraire sans aucune consultation de la population concernée a conduit à la perte de 1/3 du marché interne du Rwanda et d'une grande quantité de ressources naturelles et pourrait même être à la base des mésententes et des guerres répandues au niveau de la sous-région.
- L'arrivée des deux républiques qui se sont succédées depuis 1959 à 1992 ont brillé par l'instauration d'un pouvoir autoritaire d'un président qui remplissait en même temps les rôles de Chef de l'Etat, de Premier Ministre, de Chef de l'armée et de Chef du parti. De plus, ils ont privilégié le monopartisme qui était à la mode au niveau de la sous-région, en érigeant successivement le MDR-PARMEHUTU et le MRND comme des Partis-Etat pour regrouper toute la population rwandaise sans aucune distinction quelconque et interdire publiquement la diversité d'opinion.
- Depuis la mise en place du Premier Gouvernement de transition en Avril 1992 jusqu'aujourd'hui, il faut signaler que le Chef de l'Etat qui est omniprésent au niveau de l'exécutif pour tout décider, se fait seconder d'un Premier Ministre qui l'aide à choisir les membres du gouvernement issus des différentes formations politiques sans se servir d'aucun critère objectif quelconque. Les ministres à l'image des anciens chefs sont nommés par le Chef de l'Etat pour exécuter les programmes assignés aux différents départements et ils sont révoqués par lui-même. Le pouvoir législatif se trouve depuis lors entre les mains des personnes désignées par les différentes formations politiques selon les conventions qu'elles ont établies entre elles sans aucune consultation de la population qui est représentée apparemment par cette institution.

Ainsi, la centralisation du pouvoir hérité de la colonisation a renforcé les méfaits du système oligarchique qui centralisait tout le pouvoir dans les mains d'un seul homme entouré de ses proches collaborateurs en excluant toute participation de la population à la décision de son avenir politique et de son bien-être socio-économique.

L'exclusion et l'étouffement de l'opposition

- La mise en place par les Pères Blancs des écoles exclusives pour les fils des chefs en 1918 à Nyanza, plus tard à Astrida en 1929 pour la formation des candidats Chefs et sous-Chefs et tant d'autres actes du genre ne faisaient que concrétiser par là même, l'installation des mesures sélectives et discriminatoires entre les 3 groupes ethniques du pays.
- En 1926, l'Administration coloniale belge a procédé à des réformes administratives lors desquelles, tous les chefs et sous-chefs Hutu furent destitués, en même temps que tous les

Tutsi des familles modestes et même tous les sous-chefs Twa totalisant ensemble un nombre de 40. De cette façon, l'équilibre relatif créé progressivement par le pouvoir du Roi qualifié par Kayihura M. d'être plus régulateur que despotique entre les 3 groupes ethniques venait d'être rompu par ces interventions externes.

- Peu après l'accession du pays à l'indépendance proclamée le 1^{er} juillet 1962, les activités régulières de l'UNAR et du RADER ont été interrompues avec l'élimination d'un grand nombre de leaders de ces deux partis lors des événements meurtriers de décembre 1963 et début 1964. L'APROSOMA fut absorbé par le PARMEHUTU en 1965 lors que ce dernier intégra dans ses rangs Messieurs GASINGWA Germain et MUNYANGAJU Aloys qui dirigeaient ce parti, et par après Monsieur GITERA Joseph qui a rejoint ledit parti devenu unique de fait lors qu'il s'est fait élire député du MDR en 1969.
- D'autres faits non moins importants peuvent être signalés comme des sources de discrimination au sein de la société rwandaise. En effet, avec l'arrivée au pouvoir d'un régime quelconque, le Rwanda a toujours connu l'octroi des postes importants tant au niveau politique qu'administratif aux gens de la cour sans aucune mesure de transparence. Des fois, pour essayer de tromper la vigilance publique, il y a une mise en place des commissions de recrutement des cadres de l'administration publique. Néanmoins, les membres désignées sont souvent choisis sous des critères d'être issus d'un même groupe ethnique, d'une même région du pays ou d'une même formation politique afin de pouvoir exécuter aisément les consignes secrètes et discriminatoires à recevoir des tenants du pouvoir en place. La formation d'une armée centrée sur l'individu au lieu d'être garante pour la protection des institutions mises en place en est un autre signe de crainte de l'adversaire politique considéré tout le temps comme un ennemi à abattre. Les discours des différents chefs d'Etat en signe de mépris envers leurs opposants, les récits, les chansons, les slogans sont toujours mis en place pour louer le Roi ou le Président souvent qui est élevé au titre du Père de la nation tout en hypnotisant quiconque pourrait rêver à l'alternance du pouvoir.

Passation difficile du pouvoir

- Bien avant la période coloniale, même si la succession au pouvoir se faisait généralement de père en fils suivant les règles préétablies par un code ésotérique, il faut signaler cependant que le prince héritier se faisait éduquer en dehors des hostilités et des jalousies de la cour royale. Il n'était intronisé qu'à la mort de son père souvent provoquée par régicide programmé par les Abiru selon les règles connues et acceptées par la culture depuis des siècles ne tolérant pas la cohabitation de deux monarques dans une même royauté.
- L'histoire du pays nous révèle aussi les événements tragiques qui ont caractérisé les luttes antagonistes entre les prétendants au pouvoir et qui eu lieu en 1896 à Rucunshu en province actuelle de Gitarama. Cette épisode d'une guerre fratricide fut caractérisée par la mort d'un nombre important de personnes qui se sont entretuées voulant précipiter la mort du Roi Mibambwe IV Rutarindwa, héritier de droit, pour le remplacer à l'aide d'un coup de force par son demi frère Musinga. Ces massacres ont marqué le début de la faiblesse de la dynastie des « Abanyiginya ». Depuis lors, le pays a commencé à faire face aux problèmes d'ordre administratif fondés surtout sur ce climat de méfiance parmi les proches collaborateurs mêmes du Roi qui s'était déjà installé directement après la mort du Roi Rwabugiri.
- De plus, après la mort inopinée du roi Rudahigwa en 1959, les revendications en faveur de l'instauration d'une république ont conduit la population rwandaise à des massacres de leaders d'opposition d'abord, et par la suite vers des massacres orientés sélectivement vers la population Tutsi reprochée d'être monarchiste. C'est en ce moment que le pays a connu sa première grande vague des réfugiés Tutsis vers les pays limitrophes surtout.

- L'autre exemple à signaler est l'organisation du coup d'Etat du 5 juillet 1973. En effet, pour mettre fin à la mauvaise pratique de manque d'équité au niveau de l'administration du MDR-PARMEHUTU, les militaires originaires du nord du pays qui étaient majoritaires au sein de l'armée nationale, ont utilisé les insurrections au niveau des écoles secondaires et supérieures d'abord pour provoquer des massacres de la population Tutsi à grande échelle par la suite. Ces manœuvres étaient utilisées dans le but de pouvoir justifier aux yeux de leur supporteurs les raisons de la prise du pouvoir par le biais d'un coup d'Etat. De plus ces événements ont fait périr aussi un grand nombre de leaders Hutu du Sud du pays qui, pourtant étaient déjà arrêtés et emprisonnés en bonne et due forme sans aucune résistance, tout en provoquant une autre nouvelle grande vague des réfugiés Tutsis vers l'extérieur du pays.
- Enfin, le paroxysme fut atteint lors du génocide de 1994 lors que les tenants de l'idéologie du tandem MRND-CDR ont refusé le partage du pouvoir préconisé par les Accords d'Arusha signés le 4 Août 1993 entre le Gouvernement rwandais et le FPR-Inkotanyi. Suite à ces massacres ignobles perpétrés par les tenants du pouvoir d'antan sur un million de Tutsi et de Hutu modérés taxés d'être partisans de l'idéologie du FPR-Inkotanyi, vient s'ajouter un nombre non encore chiffré des réfugiés rwandais périss dans les déplacements en exil en fuyant les zones des combats après le renversement du pouvoir dictatorial de Habyarimana.

2.1.2. Analyse critique du domaine politique

En parcourant rapidement l'histoire du Rwanda, la question de vouloir comprendre l'organisation administrative ayant caractérisé les différents régimes politiques à l'époque mais surtout les principales causes de leur déchéance peuvent être résumées comme ci-dessous :

- De tout temps, comme le secteur privé ne se développe pas comme souhaité, le pouvoir public a toujours été considéré comme la source principale des richesses pour les chefs et leurs entourages qui développaient un sentiment d'auto-protection contre toute opposition éventuelle;
- La mésentente entre les colons et le pouvoir monarchique qui réclamait l'indépendance a été à la base des conflits inter-ethniques. Se voyant contraints de devoir quitter le Rwanda, les colons ont préféré changer le fusil d'épaule en soutenant les revendications des leaders Hutu réclamant la république avant l'indépendance afin de se débarrasser du pouvoir monarchique.
- Bien qu'avant l'arrivée des colons, il y avait des formes d'injustice qui se répandaient dans le pays comme Ubuhake, ingoyi, Amaturo y'i Bwami...., qui ont permis aux colons de se saisir de cette même occasion pour attribuer à la monarchie toutes les formes d'oppression implantées par eux-mêmes comme les travaux forcés, la chicotte, la discrimination ethnique au niveau de l'éducation et de l'administration, ... afin d'attiser la jalousie, la convoitise et surtout la haine interethniques sous prétexte de lutter contre la discrimination ethnique.
- Le manque de maturité démocratique au niveau des populations mais surtout des politiciens favorise le souhait de ne pas être en faveur de l'alternance du pouvoir;
- Le pouvoir se sent toujours menacé et vulnérable par toute forme d'organisation populaire à tendance démocratique hors des structures des partis contrôlés par l'Etat ;
- L'instauration d'un pouvoir autoritaire d'un Président remplissant en même temps les rôles de Chef de l'Etat, de Premier Ministre, de Chef de l'armée et de Chef du parti est un indice de fausse voie vers la direction d'une bonne gouvernance ;

- Le pouvoir exécutif a toujours affaibli le pouvoir judiciaire en lui refusant les moyens nécessaires afin de favoriser le climat d'impunité des responsables qui se sentent souvent au dessus de la loi. Cette situation entretient l'histoire de haine, de conflits, de violences conduisant à la vengeance, de sentiment de culpabilité.....
- Le climat d'insécurité des personnes mais surtout des hauts responsables déchus au cours de ces dernières années ne fait qu'accroître le nombre des réfugiés politiques qui constituent une opposition à l'extérieur du pays.

Eu égard à ce qui précède, certains faits méritent d'être évoqués comme sources prometteuses du changement futur:

- La mise en place d'une constitution consensuelle pouvant prévenir certains antagonismes qui ont endeuillé notre société ;
- Le multipartisme accepté dans notre pays peut être une solution de l'alternance du pouvoir ;
- Les projets de sociétés présentés par les différentes formations politiques doivent être fondés sur d'autres idéologies que l'ethnisme, le régionalisme ; ou autre vision à tendance sectaire ou séparatiste ;
- L'alphabétisation progressive de la population permet d'espérer une démocratisation progressive des institutions à tous les niveaux ;
- La coordination de la société civile pour la sensibilisation et surtout la mobilisation de la population face aux comportements démagogiques des politiciens ;
- L'encouragement des mariages inter-ethniques tout en respectant les droits et libertés individuels, l'enseignement des enfants « Batwa », l'éradication de la culture d'exclusion et d'impunité par les tribunaux en général et « GACACA » en particulier peuvent être des germes progressifs du changement de mentalité dans notre société.

2.1.3- Les aspirations nationales dans le domaine politique

Le Rwanda de l'an 2020 est un Etat de droit respectant le principe de l'alternance du pouvoir démocratique et caractérisé surtout par:

- Un climat de tolérance et surtout de liberté d'expression ;
- Un climat de paix pour une parfaite restauration de la confiance surtout au niveau national et sous-régional, de stabilité politique ainsi que de développement socio-économique ;
- Une intégration régionale agissante tout en visant le désenclavement du pays lors de l'ère de la mondialisation ;
- Une séparation effective des trois pouvoirs.

2.1.4 - Les solutions envisagées et les stratégies pour y parvenir

☞ Une mise en place d'un Etat de droit

- La démocratie est instaurée afin de permettre à la population de choisir ses dirigeants à tous les niveaux ;
- Le multipartisme est garanti par la constitution et favorise le développement socio-économique de la nation ;
- Les hauts dirigeants du pays acceptent aisément les clauses de la constitution limitant les termes de leur mandat afin d'éviter les méfaits du paternalisme politique ;
- Le pouvoir du Chef de l'Etat est limité par une mise en place d'un régime semi-présidentiel et un Sénat (pour juguler les injustices sociales surtout au niveau administratif qui sont à la base des mésententes inter-ethniques) ;
- L'organisation des élections libres et transparentes à tous les niveaux est contrôlée par une commission électorale qui est impartiale ;
- La décentralisation du pouvoir est effective à tous les niveaux administratifs (Secteurs, Districts et National) ;

- L'Etat Rwandais assure la bonne gouvernance comprise comme un système de gestion responsable, transparente, effective et efficace dans l'utilisation des rares ressources nationales et celles provenant de l'aide étrangère ;
- L'opportunisme surtout de nos leaders politique doit être combattu à temps et dénoncé à travers les canaux de la presse libre;
- La séparation effective de l'administration et de la politique par des lois y relatives . Pour ce faire, les hauts responsables du pays mais surtout ceux devant diriger les différentes commissions visant l'unité et la réconciliation nationale, les droits de l'homme, l'élaboration de la constitution, l'organisation des élections, etc...sont choisis dans toutes les couches de la nation au lieu d'une seule formation politique ayant le pouvoir entre ses mains. Ces nominations doivent se faire aussi sur une base de leur mérite afin de décourager l'extrémisme de tout bord « ubuhezanguni » de certains leaders qui ne fait qu'attiser le climat de perpétuer la haine et la vengeance dans leur entourage. Ils sont présentés au Sénat pour approbation avant leur nomination.

☞ **Le développement d'un climat de paix nationale et sous-régionale**

- Les conflits politiques, économiques et sociaux sont réglés par le biais des négociations et non par la voie des armes ;
- La coopération sous-régionale et internationale développent un climat de confiance entre les nations et permettent des échanges dans les deux sens ;
- Le climat d'entente et de collaboration entre l'armée et la population rwandaise sont renforcées en vue de rehausser le niveau de sécurité dans le pays ;
- L'effectif militaire est réduit pour avoir une armée professionnelle à la hauteur des moyens financiers dont dispose le pays ;
- Le recrutement des cadres de l'administration publique mais plus particulièrement dans l'armée se fait sur une base des mérites pour sauvegarder les intérêts nationaux que pour protéger le pouvoir d'un individu quelconque ;
- L'unité et la réconciliation nationale sont renforcées au sein de l'armée nationale comme des valeurs à sauvegarder à tout prix ;
- Les mariages inter-ethniques se multiplient partout dans le pays et même en dehors du pays tout en respectant les droits et libertés individuels.
- L'instauration d'un climat de paix nationale rassure tout le monde et réduit considérablement le mouvement des réfugiés rwandais qui se sentent menacés dans leur propre pays tout en préférant la voie de l'exil.

☞ **Une intégration régionale et désenclavement économique du pays**

- Le développement socio-économique du pays est une préoccupation majeure de tous les acteurs nationaux ;
- L'administration publique soutient la politique de l'emploi permettant un développement harmonieux du secteur privé pour répondre aux exigences compétitives des produits étrangers;
- L'Etat cesse d'être le principal employeur tout en stimulant le processus d'industrialisation du pays qui créent des milliers d'emplois plus rémunérateurs;
- L'électrification des différents centres ruraux permet la diversification de nouveaux emplois non agricoles en freinant le mouvement de l'exode rural ;
- Les centres de négoce en milieu rural sont (monétisés) réanimés pour désengorger la ville de Kigali.
- Le programme de réduction de la pauvreté porte ses fruits par le biais de l'équité lors du processus de redistribution du patrimoine national.

X

27

Not repris
intégration au
niveau national

2.2. Gouvernance et Administration

2.2.1. The Actual Situation

The history of Rwanda's administration system shows that there was administration evolution from the time of kingship up to today. Each stage of administration had its own characteristics be it in time of Kingship, colonization or after independence but generally, there was development in administration.

2.2.2. Before Colonization

During this time, the administration was very well organized. The central government was headed by a King. The Kingship was hereditary and there was no scramble for power. The king had powers to nominate other leaders who would help him to administer the territory. Every territory had three (3) administrative leaders

- Army leader in charge of security and territory expansion;
- Leader of land in charge of agriculture;
- Leader of livestock in charge of cows and pasture.

The kingship administration was developmental and centralized. The work of provincial leaders was complimentary to each other which would together lead to order and development in the province. These three (3) leaders would come from all ethnic groups of banyarwanda be it Hutu, Tutsi, or Twa. All decisions made by the central administration for example, expansion of the territory, increase of production in crops and cow's products, would reflect people's needs and would be implemented by the people themselves. The family or local leaders helped the provincial leaders in all administrative affairs and choice of the local leaders would be based on competence and creativity.

Rwanda was made up of one group of people. This society was divided into three (3) classes. A family would be a Hutu if its economic activity was cultivation of land or growing of crops. a Tutsi would be that family that its economic activity was rearing of animals (cows), and a Mutwa would be that whose economic activity was pottery. The family had a chance to change its ethnicity if it would change its economic activity. This mode of administration was developmental and created a sense of creativity since each family was striving to chance to a better living.

Our administration compared to many African countries like was better since it was colonized after all other surrounding countries had been colonized. Its organization was very strong and intact. There was unity among Rwandans. This is an opportunity that we can exploit to improve.

2.2.3. During and After Colonization Era

Our administration, whether during the time of colonization or after independence has been centralized. All decisions were made from the central government and brought down for implementation. All laws and policies were made by the central government. This is why local people expect a lot from the government because they see everything as for the government and as for the head of the government. That is why he was referred to as "Parent"

Decision making process was also downward looking. Decisions were made from the central government and local people had no involvement. Because of lack of pressure from the local people, implementation of central government decisions was not efficient and effective. This hindered the rate of country's development. There was little innovations in decision making and decision implementation. There was lack of administrative reforms in the decision making process that could go ahead to foster development but only maintained creation of support basing on discrimination.

The administration of Rwanda ever since was not democratic. It was characterized by dictatorship and military rule. In the first Republican Government, the Act of 23rd Nov. 1963 prepared communal elections of burgomasters and councilors. These elections were held every after four (4) years. Although local people would elect their local leaders but they had no say in decision-making process. The 2nd republic on 26th Sept. 1974 changed the Act of 23rd Nov. 1963 and allowed the president to nominate Burgomasters on the request of the minister of local government. Since then, the burgomaster was for the president in the commune other than for the people.

Our administration has been characterized by favoritism other than competence. A person would become a minister or a director because the president knows him/her or is from the family of the top officials. It has always been the people who are near or known by the president or the King (Akazu) that were considered for good positions in central and local leadership. These are the only people who had access to good Government positions, unpaid loans, abroad scholarships, good infrastructure settings etc. It was "Akazu" that could only enjoy government resources and the rest of the people grew more poor and vulnerable.

Because of too much centralization, our administrative system was characterized by divisionism. Before colonialism, although Rwandan society was made up Hutu, Tutsi and Twa, but these people saw themselves as one group of people (Rwandans). They were only differentiated by the type of economic activity the family was doing. During the colonial era, ethnicity was put in the identity cards and was unchangeable. Even if the family would change its economic activity, would still be a Hutu, Tutsi and Twa. And even the children that would originate from that family would take the ethnicity indicated in the identity card of their parents. This administrative character led to divisionism, discrimination and culminated into massacres of 1959, 1963, 1973, and finally genocide of 1994.

Colonial rule and Republican administration was characterized by corruption right away from central government to local leadership. Public posts were used as family properties where the resources of the government were used only to benefit the people in "Akazu". This was because of lack of democracy and people would refer the public posts as bucket of butter to reward the supportive force. Ministers and directors would work to satisfy their own needs first and the public needs second. There was no transparency, accountability, effectiveness and efficiency in public duties. This led to wastage of resources and compilation of public debts. A peasant is meant to pay the debt that never benefited him hence a vicious circle of poverty.

During colonial rule and after independence, leadership became a tool to force people out of the country especially those who were not supporting the government in power. During the 1st and 2nd republic the opposition was seriously massacred and so many people were forced outside the country. Those who remained could not talk to criticize the government but only to obey the rules and regulations whether wrong or divisive. The population developed a tendency of seeing a leader as a small god and whatever decision from the leader was un criticized. This brought a culture of obedience within the population that led to a one way decision making that was not developmental but only discriminative and undemocratic.

The army in addition to the role of guarding the sovereignty of the country, became a tool to support the administrative decisions but not to bring developmental reforms. Most of the ministers and director generals were soldiers of high ranking. The army became an intimidating tool and a copy of colonial legacy. The army became a tool to implement a policy of divide and rule other than introducing developmental reforms in administration.

Employment was based on who supports administration in power. People could be employed not based on creativity, qualifications and capacity to satisfy the conditions of the job but on where

he/she comes from, ethnicity, and support of the government. The technical know how was replaced by technical know who. The new blood brought in the administration set up could not have the capacity to reform the existing administration set up but only to dance on the tunes of government in power.

2.2.4. Opportunities that can be exploited to improve our administration.

Rwanda has direct opportunities to be exploited in order to improve existing forces in administration for developmental decision-making process as here below:

Rwanda is a country that has one language (Kinyarwanda). Communication is easy throughout the country. This means that, if developmental reforms are introduced in administration process, they can easily be communicated and diffused in the population quickly. Implementation of developmental policies can also be easy. It was easy for genocide to be implemented because of easy communication. Therefore, if this communication is used developmentally, it is easy to attain developmental reforms if developmental administration is allowed to take root.

Rwanda is a small country that can easily be administered. Developmental reforms can easily work effectively and efficiently basing on the size of the country and managed population size. It is even quicker to detect mistakes before they take root for correction.

Rwandans have a culture of obedience. People have developed a tendency of obeying the leader in whatever policies he makes. This can be exploited if developmental policies are structured for implementation.

The only resource we have to develop our country is Human Resource. The people we have are to be used developmentally if administration is developmental. The implementation of policies by the people depicts the characteristics of administration in power. Therefore, the administration should exploit the Human Resource to foster development.

The style of education we get in our homes which is informal education has in itself a good culture of administration that can be exploited to bring reforms in public administration. There is obedience and level of command in the Rwandan family set up where the father is the head and is respected by wife and children. Since obedience starts at home, this formal education can be exploited to bring reforms easily in public administration.

2.2.5. Negative Forces to the Development of our Administration (Threats)

There are negative forces if not critically identified and analyzed, can take us back to inefficient administration. Therefore, our administrative threats include the following:-

The tendency that was developed in the local population to accept wholesomely whatever decision from the leader without criticism is a very dangerous threat. If a leader has done a mistake in policy formulation and he/she does not have checks and balances from the beneficiaries, that tendency leads to continuous mistakes in administration and hence bad governance.

Our backward economy is another administrative threat. The country is not yet financially sustainable to finance the annual budget. Donors sometimes give difficult conditions in order to finance the budget. This leads us to failure and delays in policy implementation that lends our administration to be vulnerable and weak.

Illiteracy in local population (52%) is another threat to good and innovative administration. If decentralization is to perform efficiently, the population need to have attained at least basic education

in order to improve their decision making process. Since the rate of illiteracy is still high, it is going to be very hard for the local people to direct the affairs in administration.

There is a problem of lack of constructive opposition. While in developed countries, opposition is a tool to correct mistakes in decision-making and implementation, African opposition is destructive and war mongers. This lends the existing administration to change the mode of administration that is developmental and friendly to a more cruel in order to cope up with cruelty of the opposition.

The African democracy is still a threat since it does not give a free chance to a local person to choose a leader he/she so wishes. The administration in power tends to intimidate the local power to choose a leader preferred by the government. This brings discontent in the people.

There is too much bureaucracy in our administration setup. Much of the powers are retained by the central administration and its decision-making is slow. This hinders the development process of private sector since they have to first get directives and permission from the administrators in question.

2.2.6. Long-Term Perspectives

There is a lot we can do to exit the weaknesses of administration we have been experiencing to a better administration given the willingness to change

Democracy: The local people have to be allowed to choose their leaders freely and fairly without the intimidation from the administration in power. This leads to creativity and innovation in administration. Every chosen leader tries his/her level best to achieve what he/she was chosen for. This brings transparency, accountability, effectiveness and efficiency hence improved administration. This will lead a leader to be the servant of the local population.

Decentralization: This being the process of transferring powers, authority, functions, responsibilities and the requisite resources from central government to local administrative divisions is a strength that can lead to improved decision-making process. Decentralization will:

- Enable and reactivate local people to participate in initiating, making, implementing and monitoring decisions and plans that concern them taking into consideration their local needs, priorities, capacities and resources by transferring power, authority and resources from the central government to local levels;
- Strengthen the accountability and transparency in Rwanda by making local leaders directly accountable to the communities they serve and by establishing a clear linkage between the taxes people pay and the services that are financed by these taxes;
- Enhance the sensitivity and responsiveness of public administration to the local environment by placing planning, financing, management and control of service provision at the point where services are provided and by enabling local leadership develop organization structures and capacities that take into consideration the local environment and needs;
- Develop sustainable economic planning and management capacity at local level that will serve as the driving motor for planning, mobilization and implementation of social, political and economic development to alleviate poverty;
- Enhance effectiveness and efficiency in the planning, monitoring and delivery of services by reducing the burden from the central government officials who are distanced from the point where needs are felt and where services are delivered.

Creation of constructive opposition: There is a problem of lack of constructive opposition. If constructive opposition is created, it will increase competition in administration that will go ahead to increase its efficiency and effectiveness. The mind of the people will be changed from war to democracy hence good governance.

2.3. Domaine Juridique

2.3.1. Situation actuelle et son évolution passée

L' idée de la justice est l'idée d'un ordre supérieur qui doit régner dans le monde et qui assure le triomphe des intérêts les plus respectables. La justice vise surtout à répartir équitablement entre les personnes les biens, les droits et les devoirs et les honneurs en fonction de la valeur, des aptitudes de chacun et de son rôle dans la société. En effet, la justice se confond souvent avec l'appareil judiciaire par lequel elle est rendue au nom du peuple. Les habitants d'un pays se sentent sécurisés dans leurs droits chaque fois qu'ils sont rassurés que la justice est efficace, rapide et accessible pour tout le monde sans exception. Ils se sentent protégés contre toute violation de leur liberté d'action légitime que si leurs litiges soumis aux différentes juridictions sont tranchés de façon équitable de sorte à faire rentrer chacun dans ses droits le plus rapidement possible. Néanmoins, par rapport à sa culture et aux difficultés économiques ne lui permettant pas de se payer les honoraires d'un avocat pour l'assister, même le rwandais moyen a une attitude négativiste à l'égard de la justice de son pays.

Eu égard à ce qui précède, il est à signaler que le domaine de la justice au Rwanda connaît des caractéristiques suivantes:

- Un cadre juridique archaïque qui est resté statique pendant plusieurs décennies ;
- Des lois vétustes ou démodées qui sont en déphasage par rapport aux tendances juridiques modernes en matière de gouvernance. Certaines lois et pratiques constituent réellement des handicaps pour le pays;
- Un secteur judiciaire non dynamique en ce qui a rapport à la réponse aux attitudes ou au recrutement non sélectif des magistrats à tous les niveaux ;
- Un grand nombre de détenus (110.000) présumés génocidaires qui sont entretenus dans les prisons du pays où ils attendent d'être jugés malgré les faibles ressources et surtout l'insuffisance des magistrats à cet effet ;
- Le traumatisme de rescapés du génocide en face d'une pauvreté abjecte et dont l'espoir de justice et de réparations est toujours en doute;
- L'attitude négative généralisée envers la justice de la part du public et des autorités ;
- Les cas de corruption dans le secteur judiciaire et la faible capacité d'enquête pour traiter le problème;
- L'Erosion de la crédibilité judiciaire par la fonction exécutive spécialement mais pas exclusivement aux bas niveaux de gouvernance. Ceci se traduit le plus souvent par le fait d'ignorer les décisions judiciaires ou le refus d'exécuter les jugements/décisions des tribunaux ;
- Trop de pouvoirs dans les mains de l'exécutif vis-à-vis du judiciaire de telle sorte que le judiciaire est éclipsé ou complexé lors de l'exercice de son mandat pourtant si noble au point de vue de la bonne gouvernance dans un pays de droit.

Pour ce faire, depuis quelques années, le pays a adopté une politique de sensibilisation sur certaines lois, notamment la loi organique sur le génocide « GACACA », la législation sur la procédure pénale et sur les droits de l'homme. De plus, il faut signaler aussi que les réformes qui ont déjà commencé se poursuivent et que des commissions sont déjà mises sur pied, notamment la Commission de la réforme législative, la Commission des droits de l'homme, et la Commission Juridique et Constitutionnelle comme préconisées par les Accords d'Arusha.

2.3.2. Analyse critique du domaine juridique

Les injonctions des autorités tant administratives que judiciaires dans le processus d'instructions des jugements gênent beaucoup l'indépendance des magistrats.

- De tradition orale, la plupart des rwandais ont plus confiance aux négociations qu'aux lois auxquelles ils ne font recours que seulement en cas de besoins;
- Peu de magistrats de carrière du au fait surtout que les administrations en place n'attachaient pas beaucoup d'importance à leur formation ;
- Peu de précautions en matière de sécurité pour eux lorsqu'ils sont en service ne fait que décourager les bons éléments qui préfèrent la carrière d'avocats que de prononcer des jugements pouvant leur attirer des ennuis sécuritaires;
- Le climat de corruption ternit souvent l'image de la justice ;
- L'état d'impunité ou de manque de poursuite contre les magistrats qui ont délibérément prononcé des faux jugements encourage la corruption des autres;

2.3.3. Les aspirations nationales dans le domaine juridique

Le Rwanda de l'an 2020 sera une nation avec les caractéristiques suivantes :

- Un Etat de droit basé surtout sur l'Unité et la réconciliation nationales où la population est suffisamment informée sur les lois, les droits et obligations des citoyens ;
- Une mise en pratique effective de la séparation des 3 pouvoirs tout en permettant au pouvoir judiciaire de jouer son vrai rôle d'arbitre au niveau des institutions ;
- Une coopération agissante en matière de justice avec les autres pays étrangers par le respect des conventions internationales déjà ratifiées;

2.3.4. Les solutions envisagées et les stratégies pour y parvenir

☞ La mise en place d'un Etat de droit

- L'ethnisme et le régionalisme cessent d'être des valeurs de base que les intellectuels rwandais empruntent comme des idéologies des partis politiques nationaux;
- Les droits et libertés individuelles pour tous les Rwandais sont respectés au niveau de toutes les instances nationales ;
- La vie sociale des Rwandais est bâtie sur une justice saine basée sur la reconnaissance et surtout l'acceptation que la personne humaine est la valeur suprême, et que par conséquent toutes les institutions nationales doivent servir à son plein épanouissement ;
- La promotion des droits de l'homme à travers des activités d'éducation et de sensibilisation ;
- Le clientélisme et le népotisme sont bannis à jamais ;
- La corruption et l'impunité sont combattues comme des valeurs indignes;
- Le droit d'expression est garanti par la constitution pour permettre l'épanouissement d'une presse libre et indépendante.
- Les discours, les slogans, les récits, les chansons, les poèmes et autres gestes attisant la haine et la mésentente inter-ethniques sont interdits partout mais plus particulièrement dans des lieux publics.

☞ La séparation effective des 3 pouvoirs

- La séparation des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire est consacrée par la constitution du pays qui balise les limites de leur complémentarité ;
- Rationaliser l'administration de la justice, avec démarcation claire entre l'exécutif et le judiciaire ;
- Réviser le système judiciaire et la culture judiciaire démodés pour introduire les tendances modernes dans le système ;

- Le respect des lois, des droits de la personne et des libertés publiques sont considérés comme la source de sécurité, de tranquillité et de paix ;
- La lutte contre la corruption et l'impunité des personnes responsables de toute violation de la loi sont respectées partout et surtout défendues comme des valeurs fondamentales de notre société ;
- La mise en place d'une commission permanente chargée de la réforme judiciaire pour s'assurer que les lois sont continuellement révisées et mises à jour.

☞ **Le respect des conventions internationales déjà ratifiées**

- Les conventions internationales auxquelles le Rwanda a souscrit sont respectées ;
- Le respect des droits de l'homme en assurant la libre circulation des personnes et des biens est soutenu par les instances habilitées;
- Les lois favorisant les échanges, le commerce et l'investissement sont régulièrement adaptées à l'évolution du processus de la mondialisation .

2.4. Paix et sécurité

2.4.1. Problématique et enjeux de la sécurité et le développement du Rwanda

Après avoir commis le Génocide de 1994, certains membre de l'Ex -Forces Armées Rwandaises et les "Interahamwe" se sont déployés dans les pays limitrophes en créant un climat d'insécurité aussi bien dans ces pays hôtes que pour le Rwanda.

Le partage de l'Afrique de 1885, qui a annexé une partie du territoire Rwandais à certains pays voisins y compris les populations qui y habitaient, reste aussi source d'insécurité à cause des ces populations qui n'ont jamais été acceptées et intégrées dans leur nouvelle patrie. Elles sont toujours à la base de la mésentente entre le Rwanda et ces pays chaque fois qu'elles sont chassées pour leur pays d'origine, le Rwanda.

Le non-respect des principes universels de non-ingérence et du respect de la souveraineté d'un autre pays, risque de provoquer la rupture de l'équilibre Politico-économique existant entre le Rwanda et certains pays voisins, ce qui entraînerait une situation d'insécurité contre le Rwanda. L'instabilité politique qui règne dans certains pays voisins reste une inquiétante vis à vis de la sécurité aux frontières du Rwanda.

Cette situation reste une grande préoccupation du gouvernement d'union nationale, puisqu'elle a des conséquences politiques, économiques et sociales néfastes sur le développement du Rwanda en particulier et la région des grands lacs en générale.

2.4.2. Analyses rétrospectives sur la sécurité du Rwanda

Le Rwanda monarchique avait un bon système de défense et une sécurité assurée à ces frontières, mais cet équilibre s'est rompu à l'aube de la colonisation où tous les efforts des rwandais étaient fournis pour les intérêts du colonisateur.

L'insécurité qui a régnée au Rwanda et dans les pays voisins depuis leurs indépendances, n'est pas issue du hasard, elle est la conséquence d'une planification du colonisateur qui voulait qu'après son départ nos pays restent dépendants de la politique de la métropole. En effet l'histoire du Rwanda prouve que le colonisateur, en voulant s'éterniser sur le sol africain devait mettre en Place des stratégies, et celle qu'il a exploitée le plus est la création des divisions et les discriminations entre les populations. Cette même stratégie a servi aux régimes dictatoriaux qui sont apparus après les indépendances, pour pouvoir se maintenir au pouvoir. Ils ont joué beaucoup sur les éléments qui

caractérisaient la stabilité politique et la sécurité du peuple Rwandais notamment la culture, l'économie et la politique.

Ils ont mis en place un système basé sur la ségrégation tribale qui devait aboutir aux évènements macabres de 1994. Cette situation s'est étendue dans la région des grands lacs vu que nous avons les mêmes antécédents historiques. A l'heure actuelle la sécurité est devenue le problème de tout un chacun dans le monde entier mais plus préoccupante dans la région des grands lacs. D'autres contraintes qui peuvent devenir un frein au développement du pays si on y prend pas garde sont notamment : l'Economie nationale encore trop peu développée, l'idéologie tribale qui est encore dans les têtes de certains Rwandais, une Armée qui exploite encore les infrastructures pauvres et non modernisée, quelques facteurs naturels non encore maîtrisables tel que le SIDA, les catastrophes naturelles..., le mauvais partage de l'Afrique qui a facilité l'exportation de l'idéologie tribale vers les pays voisins et ç'a facilité l'installation aisée des «Interahamwe» dans ces même pays.

Le constant est bien clair qu'il y a une menace d'insécurité contre le Rwanda qui est la conséquence directe de la mauvaise gestion du pays par les régimes précédents qui a produit comme résultats, le génocide de 1994, la dislocation de l'équilibre socio-politique des Rwandais, la destruction totale du système de défense du pays et la création de l'insécurité dans la région des grands lacs. Mais comme le développement de nos pays respectifs dépendra en grande partie d'une sécurité sure et durable, il faudra faire le tout possible pour chercher les voies et moyens afin de garantir à nos populations un climat de paix, de tranquillité, d'unité nationale, de réconciliation nationale et de sécurité durable.

2.4.3. Perspectives d'avenir de la sécurité du Rwanda

L'espoir du pays est fondé sur la politique du gouvernement d'union qui prône l'unité et la réconciliation, la décentralisation du pouvoir pour que chaque rwandais apporte sa contribution au développement du pays. L'atout majeur que possède le Rwanda est sa population jeune (50% des Rwandais ont moins de 15 ans.)¹ et si on joue sur ce facteur en mettant en place un système éducatif orienté vers le développement national et la formation des Rwandais intègres, sans doute les générations à venir pourront hériter d'un pays prospère. En outre plusieurs programmes nationaux mis en place pour améliorer la sécurité sociale des rwandais, promouvoir la politique de bon voisinage et accroître la capacité de défense du pays nous citerons en passant, la mise sur rail de la politique de bonne gouvernance, les programmes d'éradication des grandes maladies épidémiques et endémiques, les programmes de restructuration de l'Armée, produiront sûrement les germes d'une sécurité garantie pour le pays. L'intégration du pays dans plusieurs organisations interafricaines tels que le panafricanisme, la COMESA et d'autres supprimera beaucoup de handicaps à la sécurité du Rwanda.

Dans le domaine de la défense beaucoup a été fait mais les efforts sont à fournir pour venir à bout des problèmes que rencontre actuellement le ministère de la défense dont les plus cruciaux sont :

- Des infrastructures pauvres en termes d'équipements et hébergement des militaires et leurs familles.
- Le nombre élevé des militaires dû à l'insécurité dans la région.
- Une Armée pas tout à fait professionnelle

Mais comme nous l'avons démontré dans les analyses ci-dessus, si les pays voisins tels que le Congo, le Burundi ne parviennent pas à mettre en place une politique claire de gestion de leurs pays, surtout en ce qui concerne la politique de bon voisinage, le problème d'insécurité dans la région des grands lacs persistera et le développement du Rwanda en pâtira toujours.

2.4.4 Vision de la sécurité du Rwanda

Le Rwanda d'ici 20 ans sera une nation avec les caractéristiques suivantes :

Une sécurité garantissant un environnement favorable au développement national, Une gouvernance orientée vers le bien être social et économique de chaque Rwandais, un niveau élevé de la paix, de la stabilité politique et de l'unité nationale, une Armée disciplinée, dévouée, patriotique, professionnelle et équipée d'un matériel moderne, enfin avoir dépassé les politiques tribales et enrayé tous les conflits avec les pays voisins mais plutôt engagés ensemble vers un développement harmonieux de la région des grands lacs.

2.4.5. Les objectifs sécuritaires du Rwanda vers 2020

- ☞ Avoir une Sécurité garantie aux frontières vis à vis des pays Voisins.
- ☞ Avoir annihilé le risque d'attaque du pays par les éléments des Ex-Far et les « Interahamwe » déployés dans les pays voisins.
- ☞ Avoir une armée sensibilisée sur la vie politique du pays et qui vit en
- ☞ harmonie avec la population et les institutions nationales

2.4.6. Les stratégies

a) Objectif n°1 : Avoir une Sécurité garantie aux frontières vis à vis des pays Voisins.

Nous devons avoir une armée proportionnée, professionnelle et garante de la sécurité du pays. Pour y arriver il nous faudra :

- Fournir à l'armée un matériel de combat et un équipement de travail moderne
- Renforcer le climat d'entente et de collaboration qui existe entre l'armée et la population Rwandaise pour hausser le niveau de sécurité dans le pays.
- Démobiliser les militaires pour rester avec un nombre nécessaire et gérable suivant les capacités financières du pays
- Développer les infrastructures militaires
- Maximiser la formation professionnelle et intellectuelle du militaire Rwandais
- Développer les ressources humaines au sein du Minadef
- Promouvoir le bien-être du militaire Rwandais
- Renforcer les bonnes relations de coopération existantes entre l'armée Rwandaise et les autres armées des pays amis et en créer d'autres là où elles n'existent pas
- Multiplier les activités de production au sein de l'armée pour subvenir à ses besoins extra budgétaires
- Eradication des maladies dévastatrices au sein de l'Armée (SIDA,...)

b) Objectif n°2 : Avoir annihilé le risque d'attaque du pays par les éléments des Ex-Far et les « Interahamwe » déployés dans les pays voisins.

- Nous devons participer aux rencontres tant nationales qu'internationales qui traitent de la question du rapatriement des « interahamwe » et les Ex-Far qui campent dans les pays voisins et ailleurs dans le monde
- Nous devons nous engager dans les procédures de poursuites judiciaires de ceux-là qui ont pris une part active dans les événements tragiques de 1994
- Nous mobiliserons la population rwandaise sur le bien-fondé de la politique nationale de réconciliation nationale afin d'éviter qu'elle continue à être la cible des attaques des infiltrés venant des pays voisins
- Nous mettrons en exécution tous les accords régionaux et internationaux qui donnent une solution totale à cette question
- Nous collaborerons avec les Armées des pays voisins afin de trouver une voie pacifique qui garantit la sécurité totale aux frontières du Rwanda.

b) Objectif n°3 : Avoir une armée sensibilisée sur la vie politique du pays et qui vit en harmonie avec la population et les Institutions nationales.

- Inculquer à l'Armée les notions de droits de l'homme.
- Informer les militaires sur les grandes conventions internationales que le gouvernement Rwandais a signés.
- Renforcer le processus de l'unité et réconciliation nationale au sein de l'armée
- Faire participer l'armée au processus de décentralisation et la justice participative «Gacaca»
- Mettre l'accent sur la culture de l'esprit patriotique au sein de l'armée
- Faire participer l'Armée aux activités de construction du pays.

3. POPULATION ET SOCIETE

3.1. Une démographie en forte croissance

Le Rwanda s'est caractérisé, dès le début du 19^{ème} siècle, par une forte croissance démographique si l'on compare avec les autres pays subsahariens, sauf durant des périodes d'épidémies ou de famines des années 40 et 40. Ce dynamisme démographique est due principalement à la forte fécondité des femmes, liée à la philosophie nataliste qui vise la disponibilité de main d'œuvre et de force sociale, au climat et la topographie peu favorables au développement des maladies liées à l'insalubrité du milieu, à la disponibilité de l'eau potable, à l'absence de lutttes intestines et de razzia esclavagistes, à la faible prévalence des maladies sexuelles chez les jeunes femmes suite à l'exigence sociale de virginité nuptiale, à l'expérience négative de la forte mortalité infantile...

Cette dynamique de population dans un contexte de faible disponibilité des richesses naturelles et couplé à l'instabilité politique d'après l'indépendance, est à la base de la forte émigration qui a marqué le pays depuis l'époque coloniale et qui a accrue la présence de rwandais et de rwandophones dans les pays voisins et même éloignés.

La conséquence la plus visible de la croissance démographique, avec un taux supérieur à 3 durant des décennies est le surpeuplement du pays. En effet depuis 1940 la population qui était de 1.9000.000 habitants s'est accrue à des taux annuels supérieurs à 3 et s'est dédoublée en 1971 puis en 1994, soit chaque fois après environ 32 ans. Si cette tendance se maintient, elle devrait être d'environ 15.000.000 autour de l'an 2025.

Aussi la ressource terre s'est-elle raréfiée et est devenue moins productive, pour un peuple quasi totalement agricole, passant de 73 en 1940 à 17ares de superficie utile par habitant en moyenne en l'an 2.000. Les autres ressources (forêts, biodiversité, eau potable, terrains humides...) ont également subi cette pression humaine. Elles se sont rétrécies et les perturbations climatiques conséquentes engendrent périodiquement insécurité alimentaire, famines et déplacement de populations, enracinant ainsi une situation structurelle de pauvreté.

En effet, le taux de croissance démographique de 3% observé au Rwanda à été souvent supérieur à celui de la croissance économique et constitue un frein au mieux être socioéconomique en exerçant une forte pression sur toutes sortes de ressources. Ceci a contribué aux déséquilibres entre les infrastructures sociales et la population servie, au faible rapport maîtres/élèves et à la baisse du niveau de qualité de l'éducation.

Pour son futur, le Rwanda compte quand-même sur sa population comme première richesse, en élevant son niveau d'éducation, d'information et de professionnalisation et de culture, sans

discrimination aucune. En investissant ainsi au niveau macro et microéconomique, le Rwanda a l'ambition de transformer sa population en une ressource de qualité et en capital humain.

Ces efforts devraient par ricochet, pense-t-on, réussir mieux que l'ancienne politique de planning familial à faire baisser concomitamment le niveau de fertilité de la femme rwandaise ainsi que les taux de morbidité et de mortalité infantiles actuellement encore élevés. L'on pense que d'ici 2020 le taux de fertilité sera passé de 6,5 à 4,5 ; le taux de mortalité infantile 124 à moins de 100 pour 1000, le taux d'accroissement naturel de 2,9 à 2,2 et l'espérance de vie à la naissance de 49 à 56.

3.2. Habitat et conditions de logement à améliorer

3.2.1. Habitat dispersé

Au Rwanda l'habitat est entièrement dispersé sous forme d'habitations individuelles situées au centre de l'exploitation agricole familiale. Cet habitat atomisé est attribué, selon diverses analyses, à des raisons *sociologiques* (l'ancien régime monarchique ne privilégiant exclusivement que des liens verticaux), *politiques* (l'unité ayant permis d'éviter les guerres tribales et l'insécurité familiale), *économiques* (pour l'importance accordée à la bananeraie comme richesse à soigner de près), *orographiques* (le relief accidenté favorisant la multiplicité des points d'eau), *démographiques* (la pression déjà constatée dès la fin du 19^{ème} siècle, aurait poussé chaque famille nucléaire à s'assurer de sa propriété terrienne), *religieuses* (le clergé aurait encouragé les jeunes ménages baptisés à se séparer du clan et de son chef).

Aussi les infrastructures sociales (écoles, points d'eau, dispensaires...) ont-elles été dispersées, selon le vouloir de leurs promoteurs, sans volonté de création de pôles de développement. L'idée d'habitat regroupé pour libérer des terres agricoles et intensifier l'agriculture est caressée depuis les années 60 des habitats groupés le long des axes routiers (« Insisiro »), dans certaines préfectures (Ruhengeri, Gisenyi, Byumba...) datent des années 1959 et sont basés sur un mode de regroupement clanique. Le Gouvernement actuel a opté pour l'habitat regroupé en villages (imidugudu). Les rwandais perçoivent positivement ce type d'habitat, vu ses avantages sociaux et économiques, mais suggèrent des préalables pour sa réalisation : viabilisation des sites, routes d'accès, les infrastructures sociales telles qu'écoles, eau, dispensaires...

3.2.2. Le logement

Le logement des rwandais a fait des progrès depuis les années de l'indépendance. En effet la hutte en paille et les toitures en chaumes sont pratiquement disparues du paysage rwandais et les matériaux locaux ont été largement mis à contribution notamment la brique adobe, partout dans le pays et la tuile en terre surtout dans le sud du pays.

Cependant le confort, l'hygiène et l'assainissement ont encore des progrès à faire, même dans les centres urbains, pour améliorer les conditions de vie des familles. En effet beaucoup de logis sont très exigus par rapport aux dimensions des ménages, beaucoup d'autres sont mal éclairés, mal aérés ou thermiquement mal isolés... Les toilettes généralement présentes mais elles ne sont pas conçues pour garantir une hygiène suffisante. Et on trouve même encore des ménages qui partagent leur logement avec le petit bétail !

La pauvreté, le niveau bas d'éducation, d'information et d'encadrement technique constituent les principaux freins à l'amélioration des conditions de logement.

3.2.3. Un faible niveau d'urbanisation

Le Rwanda est très faiblement urbanisé. Les villes n'existaient pratiquement pas jusqu'en 1949 mais la population urbaine s'est accrue en moyenne de 18% par an entre 1949 et 1959. Cette croissance a été la plus forte entre 1959 et 1970 avec une progression annuelle de 96%, pour se stabiliser autour de 20% par an, entre 1970 et 1990. Mais malgré cette forte croissance urbaine, plus de 9 rwandais sur 10 habitent encore le milieu rural et le Rwanda demeure le pays le moins urbanisé d'Afrique et qui de ce fait manque le plus de pôles de développement, les infrastructures et les services étant eux-mêmes dispersés dans l'espace rural. Ceci est à relier à une économie fondée essentiellement sur l'agriculture de subsistance et à la politique d'autosuffisance alimentaire qui, dans un cadre d'une agriculture traditionnelle, supposait chaque famille apte à se suffire pour l'essentiel.

Les rares activités économiques de transformation et des services sont concentrées dans la capitale et l'essentiel de la population urbanisée se retrouve dans Kigali, qui a abrité, depuis 30 ans, au moins 50% de la population urbaine du pays, en la majorité dans des cités à occupation anarchique.

Avec le rapatriement massif des anciens réfugiés, l'urbanisation semble s'intensifier. La dynamique d'urbanisation en cours est à encourager car elle est de nature à innover et créer des activités et des emplois qui permettent de désengorger le secteur agricole. Mais les plans d'urbanisation de nos villes ne sont plus actualisés et il y a quasi-absence d'orientation urbanistique à l'échelle du pays. Ceci entraîne la dégradation accélérée de l'environnement urbain et la détérioration des conditions de vie des citoyens.

Evolution de la population urbaine de 1949 à 2000

Lieu	Année					
	1949	1959	1970	1978	1991	1999
Population du Rwanda	1.899.776	2.634.451	3.735.582	4.819.317	7.158.203	
Pop urbaine Rwanda	7.360	14.521	125.460	222.727	408.669	892.044
Kigali	2.383	4.273	57.400	115.990	235.664	471.400
% Pop urbaine	0,4	0,6	3,5	4,6	5,7	11,0
% Kigali/pop urbaine	32	29	46	52	60	53

3.3. Migrations internes et externes

Le pays a connu de fortes migrations internes facilitées par le fait de l'unicité culturelle et linguistique et justifiées par les famines localisées ou surtout par la surpopulation des régions nord et ouest du pays.

Les migrations internes les plus fortes datent des années 1953 lors de la mise en place du système de paysannat dans les savanes boisées sud-est, Icyanya et le Bugesera. Ces nouvelles populations ont largement contribué à la régression de ces savanes par l'exploitation agricole, par la production du charbon de bois et l'approvisionnement de la capitale en bois de feu.

Les vagues d'émigration ont été provoquées par les famines successives des années 1930 à 45, suite à des variations climatiques et à des épidémies humaines ou du bétail. La plupart des rwandais émigraient alors vers les colonies anglaise de l'Est et bénéficiaient des sites d'accueil organisé par l'autorité nationale sur le parcours des émigrants.

L'autorité coloniale a également exporté de la main d'œuvre rwandaise, autour de 1940, pour l'exploitation des ressources agricoles au Nord Kivu et minières au Haut Shaba, dans le cadre de

l'effort de guerre. Après 1945, le pays n'a plus connu de grandes famines généralisées et l'émigration a fortement diminué et l'on enregistra de nombreux retours au pays.

Les autres vagues d'émigration ont été constituées par des réfugiés politiques entre 1959 et 1973 pour des raisons d'exclusion ethnique à l'encontre des populations tutsi, et en 1994 lors de ce que la population a été conduite de force à l'extérieur par les génocidaires pour vider le pays. Il convient ici de souhaiter que le Rwanda reconnaisse sa dette morale envers les pays, voisins ou non, qui depuis bientôt un demi-siècle ont généreusement accueilli et hébergé tant de rwandais en difficulté. Tout devrait également être fait pour que les causes qui ont sous-tendu ces émigrations plus ou moins forcées n'aient plus de raison d'être.

Durant les années 1960 et 1970 on a proposé et soutenu l'émigration comme relaxation démographique, mais cela ne paraît pas être une voie convaincante car les migrations concernent en général les jeunes adultes et souvent les plus instruits, qui s'en vont à la recherche de nouvelles situations, donc des forces vives dont le pays a plutôt besoin pour assurer la reconversion de son économie. Ce qui constitue une perte, du point de vue de la dynamique socioéconomique.

Mais si le pays venait à disposer de ressources humaines en suffisance, l'émigration des cadres et non de masses serait une solution au chômage et contribuerait au désenclavement mental du pays et aux rentrées de devises.

3.4. L'éducation et les ressources humaines

L'éducation traditionnelle rwandaise enseignait aux jeunes le savoir-vivre et le savoir-faire individuel et collectif pour vivre et survivre. Elle fournissait les valeurs culturelles et sociales qui servaient de référence à la vie courante ainsi que les indications sur les objectifs de la communauté.

Cette approche traditionnelle, socialement adaptée, a été bouleversée par le pouvoir colonial qui a introduit une éducation visant la production d'un petit nombre d'évolués sachant lire et écrire pour assister les colonialistes dans leur administration. Ce système d'éducation a perduré après l'indépendance, prônant l'élitisme du savoir et du pouvoir, attisant par-là le divisionnisme avant de répondre aux impératifs du développement socioéconomique.

Au moment de l'indépendance la population rwandaise était peu instruite. Le système d'éducation massive instauré par le pouvoir colonial en 1955 n'avait pas encore donné ses fruits. Notamment il n'existait pas de rwandais universitaires en ce moment et le nombre des scolarisés en 1959 était de 164.500 jeunes. Ce qui représentait un taux de scolarisation de 22%, soit 67 élèves / 1000 habitants. Ce taux était manifestement trop bas. Le Rwanda s'est depuis lors préoccupé de la scolarisation de sa population et le taux de scolarisation s'était élevé à 47% en 1964, au moment où il était, en 1961-62, de 64% au Cameroun, de 60% en Uganda, de 42% au Kenya, 28% au Sénégal, de 5,8% au Niger, de 9% en Haute-Volta...

Depuis 1960, le système éducatif a été progressivement développé et intensifié, sans toutefois atteindre complètement les objectifs visés. Depuis 1962, le nombre d'élèves de l'enseignement primaire est passé de 273.000 élèves à 409.464 en 1970, à 607.480 en 1980, à 790.198 en 1985 et à 1.030.182 élèves en 1990. Les efforts accomplis sont importants, surtout que le Rwanda indépendant était parti presque de rien et que les infrastructures n'ont été érigées, pour la plupart qu'à partir des années 60.

Mais le taux de scolarisation des rwandais est demeuré faible, passant de 22% en 1960 à près de 60% de la population scolarisable au niveau primaire en 1990. Le pourcentage des jeunes scolarisés par rapport à la population totale a longtemps stagné au tour de 10% puis a évolué jusqu'à 15,4% en 1990, grâce à l'instauration de l'enseignement privé qui a contribué aussi à augmenter le taux de

passage du primaire au secondaire en le faisant passer de 1 à 2,6%. Après 1994, ce pourcentage de scolarisation n'a cessé de s'améliorer. Le pourcentage de la population inscrite au primaire a fait un bon jusqu'à 20,2 (récupération après la guerre) et se stabilise ces dernières années autour de 17%.

Le taux brut d'inscription est d'environ 97% et le taux net est de 72 alors qu'il est de 75 % en Afrique Subsaharienne, montrent que des efforts sont en cours pour redresser la situation. Mais on note toujours une énorme déperdition entre le niveau primaire et le cycle secondaire. La capacité d'accueil limitée des écoles secondaires officielles, la pauvreté des parents et le manque de qualification des maîtres, les perturbations sociales et le besoin de main d'œuvre des ménages fragilisés sont les principales raisons de ces descolarisations.

Pour intégrer l'enseignement primaire aux réalités nationales par la *ruralisation* de l'enseignement, la réforme scolaire a porté la durée du primaire à 8 ans avec 3 degrés distincts, dont le dernier était destiné à la formation rurale. Après l'enseignement primaire, les CERAI (Centres d'enseignement rural et artisanal intégré) d'une durée de 3 ans furent introduits car trop de jeunes mineurs étaient lâchés par le système scolaire, sans capacités susceptibles de les aider à s'insérer dans la vie. Mais ces CERAI, tout en étant le fruit d'une idée pertinente, ne dispensaient que des introductions à divers métiers et ne menaient en fait à aucune qualification spécialisée. Raison pour laquelle on préfère actuellement les voir remplacés par des écoles directement professionnelles. Mais, suite à plusieurs limitations et contraintes, celles-ci ne démarrent pas aussi rapidement que souhaité.

A l'école secondaire, le taux de scolarisation brut oscille encore autour de 8%, alors qu'il est proche de 30% en Afrique Subsaharienne (ASS). Le faible taux de transition et le nombre limité de places au secondaire sont à la base de la faible scolarisation au secondaire. Il n'est de ce fait pas étonnant que le Rwanda soit dépourvu de compétences professionnelles. Le ratio de 22 élèves par enseignant est déjà bon mais le taux de qualification des enseignants n'est toujours que de 43%.

Le taux de scolarisation brut au supérieur n'est que de 1% alors qu'il est de 2% dans l'ASS. Des efforts ont cependant été faits, notamment en créant 3 nouveaux instituts supérieurs officiels à Kigali (KIST, KIE et KHI) et en facilitant l'ouverture d'institutions privées d'enseignement supérieur (Mudende, ULK, UNILAC...).

L'enseignement secondaire et surtout supérieur rwandais présente encore des faiblesses et rencontre bien de difficultés (non qualification des enseignants, manque d'équipements, de documentation et matériel didactique, insuffisance des capacités d'accueil...). Mais on y perçoit aujourd'hui pas mal d'améliorations intéressantes, dont en particulier la transparence des examens officiels, l'augmentation des effectifs de du secondaire 26.251 à 104.609, soit 4 fois plus entre 1990 et 1999. Ce qui inspire espoir et confiance à l'égard du système éducatif rwandais.

Les efforts consentis et les résultats positifs atteints ne doivent cependant pas ausculter certaines réalités. Le taux d'analphabétisme est encore de 52 % et de 58% chez les femmes, le taux de qualification du corps enseignant du primaire vient d'atteindre 55% comme en 1990 et chacun d'eux a en charge 55 élèves. Le pays souffre d'une sérieuse carence de cadres, de techniciens et de professionnels. Il n'y en avait déjà pas assez, ni quantitativement ni qualitativement avant les événements de 1994, compte tenu des caractéristiques du système d'éducation. Les événements sont venus aggraver encore le déficit : par exemple les pertes en personnel d'encadrement du secteur agricole ont été de 70% au niveau central, de 65% dans les services décentralisés.

L'on attribue cette situation à l'ignorance des parents, à la pauvreté, l'attachement au métier agricole mais aussi aux politiques nationales peu visionnaires.

3.5. L'emploi et le chômage

Le marché de l'emploi est étroit, suite à la situation économique du pays, mais aussi à cause de la politique du pays qui a maintenu la population dans l'agriculture et n'a pas adapté le système éducatif aux impératifs modernes. De ce fait, les entrepreneurs et créateurs d'emplois sont rares à tous les niveaux et le plus grand employeurs demeure l'administration publique qui elle même était il n'y a guère longtemps encore dominée par des humanistes.

Selon l'enquête nationale sur l'emploi de 1992 :

- plus de 90% de la population se cantonne dans l'agriculture qui elle même constitue un repaire de sous-emploi ;
- le sous-emploi concerne 63% de la population occupée, dont 93% du milieu rural et pour 56%, des personnes sans aucune instruction ;
- le secteur formel représentait moins de 6% des emplois productifs...
- le secteur public et parapublic occupait 66% des emplois du secteur formel...

On ne dispose pas de chiffres correct et actuel sur le chômage mais on en a une idée quand on observe le nombre de jeunes oisifs dans le centre-ville de Kigali et même dans de petits centres ruraux. En particulier, la faiblesse du secteur secondaire constitue un frein énorme à la création d'emplois dans le secteur primaire et tertiaire.

3.6 .La pauvreté et l'exclusion sociale

Liée aux faibles performances du secteur éducatif, au chômage et sou-emploi, au faible niveau des revenus, à la faible rentabilité économique du secteur agricole, la pauvreté est visible au Rwanda. Elle concerne encore 64% des rwandais surtout du milieu rural.

Elle est associée à la faible disponibilité des ressources naturelles et à l'épuisement de celles qui étaient disponibles (terres agricoles, forêts, diversité biologique...) sous la pression d'une croissance démographique des plus rapides.

Elle est associée aussi à l'exclusion du monde rural donc de l'essentiel de la population de la formation, de l'information, de l'économie monétaire et des emplois rémunérés, à la concentration des activités économiques du secteur privé dans la capitale Kigali qui n'est habitée que par 5% de la population mais génère à elle seule 95% des Recettes de TVA collectées par Rwanda Revenue Authority. Ceci est une des conséquences d'une longue tradition de centralisation du pouvoir politique, social mais aussi économique. Les événements de 1994, expression ultime de l'exclusion sociale, jouent encore un rôle important dans la profondeur et dans le profil actuel de la pauvreté.

3.7. La femme et la question du Genre (par Léonard, 2 pages)

3.8. Alimentation et nutrition

Il y a longtemps que le rwandais mange peu et mal. Les enquêtes nutritionnelles qui ont été réalisées de 1976 jusqu'à 2000 montrent que la situation nutritionnelle des enfants et des femmes enceintes ne s'est pas améliorée depuis trois décennies.

En effet depuis 1985 l'agriculture nationale fournit moins de 80% des calories, moins de 60% des

protéines et moins de 30% des lipides nécessaires à la ration journalière du rwandais. Les sols sont devenus moins productifs, les forêts ont été réduites avec leur stock de gibiers, il ne reste que 0,6 bovin en moyenne par famille, le petit bétail tend vers le niveau de peuplement de 1990 alors que la population est passée entre temps de 7 millions à 8,5 millions d'habitants. A cela il faut ajouter les aléas climatiques des années 1996 à 2001 qui ont affamé une partie de la population rwandaise, notamment du Bugesera, d'Umutara et de Gikongoro.

A coté de la sous-alimentation structurelle connue dans le Sud et le Sud-Ouest du pays, la malnutrition est constante dans des régions normalement riches tel que Kibungo et Cyangugu qui sont de granges productrices bananières.

La sous-alimentations et la malnutrition prolongées influent négativement sur l'état de santé de la population et particulièrement de la population sensible : les enfants, les femmes en âge de reproduction et les personnes du troisième âge. Elles ont ainsi une incidence négative sur la productivité intellectuelle et physique de la population.

La situation de sou-alimentation et de malnutrition est imputable à la faible productivité des sols et du travail agricole, le niveau bas ou l'absence de revenus, les aléas climatiques mais aussi à la culture alimentaire et agricole trop portée sur les féculents comme chez les populations forestières.

3.9. La santé et la couverture sanitaire

La population rwandaise est en situation de santé délicate, ce qui l'empêche à participer pleinement au développement socio-économique du pays. Cette situation est perçue à travers le nombre élevé des personnes malades et parfois restent sur collines sans assistance aucune, à travers le nombres de jours élevés d'absentéisme au travail, d'énormes sommes d'argent dépensées pour les soins de santé et des manifestations funéraires répétitives dans tous les coins du pays. Le paludisme, le Sida, et la tuberculose sont les principales maladies rencontrées au Rwanda et qui constituent de véritables freins au développement du pays.

Le paludisme à lui seul totalise 40% de toutes les consultations des centres de santé, et son taux de létalité est de 0.15%. Entre 1982 et 1988, le taux de détection est passé de 3.5% à 16.5%. Phénomène nouveau, le paludisme est devenu un problème important dans les zones montagneuses comme Byumba et Ruhengeri avec des flambées épidémiques depuis 1998.

La prévalence de VIH dans la population générale adulte (15 à 49 ans) est estimée à 11,2%. Le Rwanda compte aujourd'hui parmi les pays les plus touchés au monde, et occupe la 14ème place des pays les plus touchés en Afrique. L'augmentation du niveau de la séro- prévalence de VIH en milieu rural (de 1,3% en 1986 à 10,8% en 1997) est un facteur important de gravité de la situation. La prévalence chez les femmes enceintes est de 19% en milieu urbain et de 7,5% en milieu rural. Le nombre de personnes malades s'estimait en 2001 à 400 000 parmi lesquelles 20 000 enfants de 0 à 14 ans et 210 000 individus de sexe féminin.

La séro-positivité s'est apparemment stabilisée en milieu urbain à l'exception de Butare où la prévalence a doublé chez les jeunes, passant de 5,3% en 1996 à 12,5% en 1999. La même étude constate qu'à Nyagatare la prévalence chez les jeunes âgés de 15 à 24 ans a doublé en l'espace de trois ans, passant de 5,6% en 1996 à 11,9% en 1999.

L'incidence du VIH/SIDA sur l'économie du pays est désastreuse, compte tenu des faiblesses du secteur de la santé, et de la situation de pauvreté qui limite l'accès aux anti-rétroviraux.

En 1998, 41,9% et 14,1% des cas de tuberculose provenaient de Kigali et Butare respectivement et

cette tendance s'était maintenue sur plusieurs années. Les Régions de Kigali et de Butare sont justement les plus touchées par le VIH, ce qui renforce l'hypothèse de l'augmentation dans l'incidence de tuberculose en liaison avec VIH/SIDA. L'ignorance des premiers signes de la tuberculose, l'incidence du VIH comme facteur immuno-dépresseur par excellence, la tragédie de 1994 et les conditions de vulnérabilité qui s'en sont suivies sont à la base de l'extension de l'infection tuberculeuse.

La pauvreté et ignorance, l'insuffisance du personnel qualifié, l'accès insuffisant à l'eau potable, le régime alimentaire non-équilibré et l'insalubrité du milieu sont les principaux obstacles à l'amélioration de l'état de santé de la population.

3.10. Sports et Loisirs

3.10.1 Problématique et enjeux

Le sport par ses valeurs éducatives devrait être un des outils de reconstruction de notre société disloquée, cela veut dire de reconstruire le pays dans la paix et l'unité. Et pourtant, la pratique des activités sportives devrait impartir à tout rwandais un certain nombre de qualités indispensables pour la mise en route des processus de réconciliation et du développement de notre pays. Les principales sont : l'esprit de la saine compétition, le respect de lois, le droit de l'homme, l'esprit de l'équipe, la poursuite de l'excellence, développement de la santé physique et morale etc. En outre, le sport devrait promouvoir les échanges régionaux, nationaux, voire internationaux.

Malheureusement, le sport n'est plus une activité quotidienne des rwandais. Un pourcentage presque nul des rwandais s'adonne à une activité sportive régulière organisée ou spontanée.

En effet, le sport est laissé à une petite partie de la population surtout urbaine ainsi qu'à une infirme minorité de la jeunesse qui fréquente les écoles ou les universités. Ceci est un handicap sérieux au développement de notre pays.

3.10.2. Analyse Diagnostique

Le Sport avait son importance dans la société traditionnelle, les compétitions regroupant les rwandais de toutes les catégories appelées AMATORERO (troupes) qui étaient organisées comme le tir à l'arc, les sauts, les lancers la lutte, les sports collectifs (gukirana, guhiga, kurasa, kwoga etc).

Petit à petit, notre société a connu des différentes mutations sociales qui ont entraîné des phénomènes d'acculturation traduits par l'abandon des pratiques des jeux traditionnels avec les difficultés d'accommodation aux sports et loisirs modernes.

Le sport a subi une influence négative de la politique divisionniste depuis l'époque coloniale. Les responsables politiques n'ont pas dépouillé de ses valeurs et l'ont utilisé à leurs propres fins. A titre d'exemple, les exercices physiques comme le tir à l'arc, les lancers, la chasse. Tous ces sports ont été pratiqués par les jeunes milices rwandais dans le but de tuer leurs concitoyens, pendant les événements du génocide. Parmi les autres facteurs qui ont limité la pratique du sport et des loisirs, on peut citer la pauvreté, l'insuffisance de l'éducation de la masse sur les bienfaits du sport.

On peut dire aussi que le génocide de 1994 a contribué à la non pratique des activités sportives. C'est pour cela que beaucoup de cadres ont été exterminés et d'autres sont en exils ou en prisons, les rescapés sont traumatisés par les tristes événements, le peu d'infrastructure sportives qui existaient ont été endommagés. En plus notre système éducatif ne favorise pas la formation des cadres en éducation physique et sportive et aussi il y a un manque des terrains suffisants.

3.10.3. Analyse prospective

Les orientations actuelles visent à reconstruire notre société par la pratique des activités sportives. En effet, le sport devra nous permettre d'éradiquer les mœurs qui nous conduits au génocide et d'adopter des valeurs de paix, de réconciliation et d'unité de base de tout développement national. L'effectif des pratiquants devra augmenter et tout rwandais devra avoir la possibilité d'exercer un sport de son choix. Pour cela il faudra donner la priorité au sport de masse pour tous.

Parmi les atouts on peut citer :

- L'effectif élevé de la jeunesse : la jeunesse de notre pays constitue un enjeu important en raison de son poids démographique, de sa capacité de produire et de son influence sur l'avenir du pays. Si elle est bien orientée, elle peut s'adonner aux activités sportives et même influencer toute la population du pays.
- La politique nationale de la décentralisation : elle permet à la population à prendre des décisions sur les problèmes qui les concernent, favorise l'esprit de groupe et la pratique facile des activités sportives de masse.
- Les structures de l'administration et les groupements de la population en association influencent énormément la promotion du sport. L'on peut citer le conseil national de la jeunesse, les structures et les associations des femmes, les associations de droit de l'homme, d'unité et réconciliation nationale et autres associations de jeunes (Scouts, Xavéris, Guides, etc).
- La situation géographique et l'appartenance aux différentes associations sportives régionales et internationales facilitent la communication et les échanges en matière sportive. En effet, le pays a la possibilité d'organiser et de participer à de rencontres sportives avec les pays de la région.
- La politique d'éducation pour tous : cette politique permettra à tous les rwandais de comprendre les bienfaits du sport et par conséquent de la pratiquer.

Toutefois il ne faut pas ne pas tenir en considération certaines faiblesses et risques qui peuvent empêcher la pratique sportive.

-Tissu social désorganisé : les séquelles du génocide sont encore présentes dans notre société (les rescapés encore traumatisés, une partie de la population culpabilisée de ne pas avoir protégé les autres, le génocidaires qui ne sont pas encore jugés, etc).

-L'instabilité politique de la région

-Le problème du SIDA qui attaque particulièrement la jeunesse.

-Pauvreté

-Le traumatisme social.

3.10.4. Aspiration à long terme

D'ici l'an 2020, le Rwanda sera une nation sportive de niveau sous-régional. Le pays sera représenté par des sportifs de haut niveau et faire du sport une profession capable de générer des revenus. Tout rwandais aura la possibilité de faire un sport de son choix.

Objectifs : Pour l'an 2020, le sport devra être pratiqué par toutes les couches de la population. Au moins un grand pourcentage de la population s'adonnera à une activité sportive régulière (traditionnel ou moderne). Le pays participera à toutes les compétitions nationales, régionales, continentales et internationales.

Obstacles : la pauvreté, l'état de santé de la population, -Manque l'éducation sportive (formation, stage, etc), absence d'instituts d'éducation physique et loisirs.

Stratégies

Mise en place des systèmes de compétitions hiérarchisés par catégorie d'âge et de sexe dans toutes les institutions et tous les secteurs notamment en milieux scolaires, universitaires, socioprofessionnel, dans les districts, provinces et au sein des forces armées .

- Encourager et appuyer les Fédérations sportives et mise en place des équipes nationales dans toute les disciplines.
- Encourager et revaloriser le sport moderne et les jeux traditionnels
- Participer à toutes les compétitions nationales, régionales et internationales
- Sensibiliser la population aux bienfaits du sport et des loisirs sains et utiles
- Multiplier et diversifier les infrastructures sportives à tous les niveaux
- Créer un institut d'éducation physique et des sports
- Organiser des stages de formation des animateurs sportifs à tous les niveaux
- Mettre en place des structures pour le sport féminin et des handicapés.

Autres facteurs qui peuvent favoriser la pratique du sport sont les suivants :

- Il faut augmenter le nombre des compétitions inter-sectorielles, inter-districts, inter-provinciales ainsi qu'internationales, dans tous les disciplines de sports, pour encourager toute la couche de la population rwandaise de participer et de faire le sport.
- L'Etat doit mettre le sport dans les domaines prioritaires car le sport peut développer le pays ; par exemple : quand on construit les stades comme il faut, lorsqu'il y a des matchs internationaux, l'Etat peut récolter beaucoup de devises.
- Il faut qu'il y ait l'encadrement sportif dans l'éducation scolaire.
- La petite superficie du pays et une seule langue maternelle : ceci permet les contrats faciles et rapides entre les institutions chargées de la promotion du sport .
- L'altitude : Les entraînements en altitude permettent d'avoir facilement les sportifs de haut niveau.

4. MACROECONOMIE

4.1. Généralités

Le Rwanda est un pays enclavé avec la plus forte densité démographique en Afrique centrale et occupant 26.338 Km² de territoire. Le pays dispose très peu de ressources naturelles et dépend essentiellement, pour ses devises, des quelques produits de rente en l'occurrence le thé et le café. L'accès aux moyens de transport sûrs, rapides et économiques est dans ces conditions fondamentales pour assurer la compétitivité du transport et la réduction des coûts de transports qui grèvent fortement les prix des services et de tous les produits commercialisés dans les pays.

L'industrie rwandaise, encore embryonnaire, est mal partie car elle a démarré sur de mauvaises bases. Elle a été conçue pour réduire les importations de certains biens de consommation courantes afin d'épargner les rares devises tirées des exportations du café et du thé et qui représentent 3.2% du PIB. La part de l'industrie dans l'économie rwandaise est très faible soit 19% contre 41% pour l'agriculture. Le nombre d'emplois créés n'est que de 24.603 soit 2% de l'ensemble, contre 91% pour le secteur primaire et 7% pour le tertiaire.

Outre les trois secteurs économiques classiques, les infrastructures de base au Rwanda restent très insuffisantes et ceci constitue un frein considérable au développement du pays.

L'approvisionnement du pays reste largement tributaire du transport routier par camionnage à partir des ports de Mombassa et Dar Es Salam. La distance d'environ 1500 km entre le Rwanda et la mer

(au port de Mombassa et de Dar Es Salam) est l'un des obstacles majeurs. Le pays n'a pas encore de connexion aux réseaux ferroviaires de la sous région et les potentialités lacustre et fluviales ne sont pas encore exploitées pour diversifier les voies de transports.

L'aéroport international de Kanombe constitue la seule ouverture du pays sur le monde en matière de transport aérien.

On enregistre également des faiblesses dans le développement du transport rural et intra régional alors que ce transport est susceptible d'une contribution forte sur la réduction de la pauvreté dans la mesure où la distribution des intrants, la collecte des produits et l'approvisionnement des marchés sont des facteurs déterminant dans le processus d'accroissement de la production.

Les modes traditionnels de marche à pied et de transport sur tête d'homme continuent à dominer dans les zones rurales. En effet, le milieu rural souffre de l'absence de moyens intermédiaires de transport de nature à alléger la charge de ce portage sur tête dans les activités de production (transport des intrants, collecte de production, transport de malade, accès aux services sociaux de base,...). Cette situation affecte beaucoup plus, les femmes dans leur vie quotidienne et constitue une problématique non négligeable dans le contexte genre.

4.2. Politique macroéconomique des dernières années

4.2.1. Objectifs et Politiques du Gouvernement de 1970-1998

Au cours des années soixante-dix, le Rwanda a enregistré des taux de croissance économique élevés (5% en moyenne) accompagnés d'une stabilité financière générale et de faibles taux d'inflation. Une gestion économique prudente a permis au pays d'atteindre des excédents budgétaires, une position extérieure favorable, un niveau de réserves extérieures relativement élevé et un service de la dette extérieure réduit. Durant toute cette période, la politique économique du Gouvernement a été, d'une manière générale, non interventionniste. Bien que les importations aient été soumises à l'octroi de licences, les autorisations ont été accordées sans difficulté et les restrictions quantitatives à l'importation ont été peu nombreuses.

Au début des années quatre-vingt, l'économie a commencé à montrer des signes de difficultés financières résultant d'une évolution défavorable des termes de l'échange. Par ailleurs, influencé par le niveau élevé du prix du café à la fin des années soixante-dix, et par le gonflement temporaire des recettes fiscales, le Gouvernement s'est permis d'augmenter les dépenses publiques, plus particulièrement la masse salariale. La conjugaison de ces deux facteurs a conduit à une dégradation notable des finances publiques. Parallèlement, la demande d'importation s'est sensiblement accrue tant pour les biens de consommation que pour les biens d'équipement. En conséquence, le déficit du compte courant a commencé à s'aggraver. Pour remédier à cette situation, le Gouvernement a adopté vers la fin de 1983, des politiques budgétaires et monétaires restrictives. De plus, et afin de contenir la demande d'importation, le Gouvernement a imposé des conditions plus strictes d'octroi des licences d'importation, augmenté les droits d'entrées sur les produits de luxe, et interdit certains biens concurrençant les produits locaux. En septembre 1983, le franc rwandais a été détaché du dollar américain et lié au DTS, entraînant une dévaluation de 5.2% du franc rwandais vis à vis du dollar. Vers le milieu des années quatre-vingt, la situation des finances publiques s'était améliorée, ainsi que celle de la balance des paiements, particulièrement en 1986, quand les prix mondiaux du café ont atteint des sommets élevés.

Depuis 1987, le Rwanda fait face à des chutes prononcées des prix internationaux du café ainsi qu'à des conditions climatiques défavorables. Le PIB en termes réels a stagné en 1987 et 1988 et décliné fortement en 1989, pour se situer à un niveau inférieur à celui atteint durant les six

années précédentes. La consommation privée par tête a baissé de 5% par an sur la période 1983-89. Ceci a résulté en partie de la faiblesse de la demande de consommation, mais aussi de l'appréciation en termes réels du franc rwandais par rapport aux monnaies des principaux partenaires commerciaux et du recours au contrôle de prix.

Le déficit du compte courant, y compris les dons, s'est accru progressivement pour atteindre l'équivalent de 6.2% du PIB en 1987 avant de baisser à 4.8% en 1989. Si l'on exclut les dons, ce déficit est resté élevé (10.7% du PIB en 1989), en dépit d'un contrôle plus large des importations qui a contribué à une contraction des volumes importés de l'ordre de 6% par an entre 1987 et 1989. Les performances des exportations traditionnelles (café, thé, quinquina, pyrèthre et minéraux) a été médiocre, en raison surtout de la chute des cours des produits exportés et de la baisse du volume et de la qualité du café exporté. Le secteur minier, qui représentait 15% des exportations totales s'est effondré en 1985. Par ailleurs l'appréciation du franc rwandais (30% en termes réels entre 1980 et 1989) a été l'un des facteurs qui a conduit à la baisse de la compétitivité du secteur productif, ce qui n'a pas contribué à l'émergence de nouvelles exportations. Le déficit du compte courant a été financé par des transferts officiels sans conditions concessionnelles et par une ponction sur les réserves officielles. A la fin de 1989, les réserves ne représentaient plus que deux mois d'importations.

Etant donné les déséquilibres financiers tant intérieurs et qu'extérieurs et les perspectives peu favorables à moyen terme, il a été urgent d'entreprendre une réorientation majeure de la politique économique en 1990. Le but était de réduire les distorsions de l'économie, de rétablir les bases d'une croissance économique soutenue et équitable, et améliorer le cadre économique de façon à accroître la participation du secteur privé à l'activité économique. Le Gouvernement s'est attaqué aux problèmes structurels à long terme, tels que le taux élevé de croissance démographique, le développement des ressources humaines, la rareté des terres cultivables et la détérioration de l'environnement. A cette fin, une stratégie de grande envergure visant à assurer le développement économique futur a été conçue.

Jusqu'en 1990, le Rwanda était le seul pays d'Afrique Subsaharienne qui n'était pas sous ajustement structurel avec les Institutions de Bretton Woods. Suite aux déséquilibres budgétaires accrus, le déficit du compte courant, la chute des avoirs extérieurs nets, la détérioration des termes de l'échange qu'avait subi l'économie rwandaise, le Gouvernement a entrepris un Programme d'ajustement structurel (PAS) avec les Institutions de Breton Woods en octobre 1990 et s'était fixé des objectifs économiques et politiques à moyen terme afin d'assurer une croissance économique durable. Les principaux objectifs macroéconomiques quantitatifs de ce programme étaient les suivants : (i) réaliser un taux de croissance du PIB réel de 4% ; (ii) réduire le taux d'inflation à environ 5% ; (iii) réduire le déficit du compte courant, non compris les transferts officiels à 10% du PIB (6% en incluant les transferts officiels) ; (iv) porter les avoirs extérieurs nets à l'équivalent de trois mois d'importations ; et (v) ramener le déficit budgétaire hors dons à environ 4% (2% dons inclus).

La réalisation de ces objectifs exigeait : (i) l'application d'une politique de taux de change adéquate qui améliorerait la compétitivité de l'économie ; (ii) une politique budgétaire restrictive qui reposait principalement sur la mise en œuvre d'une politique fiscale profonde permettant l'élargissement de l'assiette fiscale, l'amélioration de l'administration fiscale et le ré-équilibrage du système fiscal vers les impôts intérieurs, (iii) un contrôle rigoureux des dépenses publiques ; (iv) une politique restrictive de la monnaie et du crédit qui permettrait la réalisation des objectifs d'inflation et de balance des paiements. Les politiques structurelles destinées à promouvoir le secteur privé étaient mises en place, notamment l'élimination des restrictions quantitatives sur les importations (y compris sur l'allocation de devises) avec un système ouvert d'octroi de licences d'importation, la libéralisation du commerce intérieur et des prix, et l'assainissement et la restructuration des entreprises publiques.

Le Programme économique et financier mis en place par le Gouvernement en 1990 et appuyé par les Institutions de Bretton Woods n'avait pas donné les résultats escomptés car il a été interrompu par la guerre civile et le génocide de 1994. La période 94-96 a été consacrée à la reconstruction du pays. C'est en 1996 qu'a repris un nouveau Programme appelé « Shadow Programme » dans le cadre d'urgences et de reconstruction du pays. Ce Programme a duré deux ans (1996-1998) et avait comme objectifs principaux :

- Réduire les déséquilibres internes et externes ;
- Réduire l'inflation intérieure ;
- Renforcer les capacités institutionnelles et administratives en matière de recouvrement des recettes et de gestion de dépenses ;
- Promouvoir la réconciliation nationale ;
- Reconstruire les infrastructures économiques et sociales ;
- Renforcer la capacité de gestion macroéconomique ;
- Mettre en place les réformes du régime du commerce et des changes ;
- Réformes de la fonction publique ;
- Réformes des entreprises publiques ;
- Et les réformes du secteur financier.

Malgré des capacités considérables réduites et une situation sociale difficile, des progrès satisfaisants ont été accomplis dans l'application du « Shadow Programme ». Grâce à l'appui de la communauté internationale des donateurs, la quasi totalité des objectifs quantitatifs du Programme ont été atteints. La croissance du PIB a atteint 11% en 1997, l'inflation était de 12%, comparativement à l'objectif visé de 7%, l'investissement privé avait demeuré faible, et se chiffrait à environ à 2% du PIB contre 8% en 1993, les réserves officielles brutes ont atteint 5 mois $\frac{1}{2}$ d'importations, le taux de change du franc rwandais par rapport au dollar américain a demeuré stable et le déficit primaire est resté neutre par rapport à l'objectif de 0.9 % du PIB qui était envisagé.

4.2.2. Mise en œuvre de la FASR (PRGF) et développement économique de 1998-2001

A partir de Juin 1998, le Rwanda a entrepris, avec l'appui des Institutions de Bretton Woods, un Programme des réformes pour la période 1998-2001.

Le Rwanda vient d'achever un Programme de réformes sur trois ans avec les Institutions de Bretton Woods. Pour transformer significativement le profil social et économique du Rwanda, on estime que l'économie nationale devrait s'accroître de 7-8% par an au-delà de l'an 2000. Si l'économie revenait au taux habituel de croissance de 4-5%, il faudrait 70 ans pour doubler le PIB actuel pourtant faible de 230 US \$ par habitant et par an.

L'agriculture qui constitue la plus grande contribution à l'économie depuis l'indépendance, comptant pour plus de 40% du PIB et employant plus de 90% de la force nationale de travail, n'a pas beaucoup évolué. Plus de 90% de la production agricole proviennent de l'agriculture de subsistance basée sur des ressources en terres en décroissance rapide. Le café et le thé constituent traditionnellement les deux principales cultures d'exportation. Cependant, la production et l'exportation de ces deux denrées sont en diminution depuis les années 70. Actuellement les exportations du Rwanda rapportent à peine plus de 100 millions de dollars par an. Les importations valant 340 millions US \$ ceci veut dire que chaque Rwandais exporte pour 13 US \$ et importe des biens pour 43 US \$. Parallèlement le petit secteur industriel comprenant essentiellement les boissons, les ustensiles de ménages, textiles, outils et petits équipements agricoles a des capacités limitées. Ce secteur demeure peu compétitif à l'échelle internationale ou même régionale, en dépit des murs de protection tarifaires.

4.3. Problèmes et Défis

Les contraintes ci-après constituent des défis pour le développement du Rwanda :

- ✓ Une croissance démographique galopante ;
- ✓ Une base fiscale étroite;
- ✓ Le taux d'intérêt bancaire est très élevé ;
- ✓ La libéralisation des capitaux ;
- ✓ Une croissance annuelle faible;
- ✓ Un taux d'investissement faible (16%);
- ✓ Une épargne publique et nationale insuffisante ;
- ✓ La dépendance à l'aide extérieure ;
- ✓ Déficit budgétaire et de la balance des paiements élevés;
- ✓ Un taux élevé d'analphabétisme pour l'ensemble de la population ;
- ✓ Le manque des capitaux permettant d'acquérir des outils de production performants ;
- ✓ Le manque de technologies appropriées permettant de produire des biens de qualité similaires à ceux produits par les pays développés ;
- ✓ Le manque de main d'œuvre qualifiée apte à utiliser les outils de façon compétitive;
- ✓ Les coûts des facteurs de production très élevés (eau, électricité, téléphone, transport) qui rendent les produits plus chers que ceux qui sont importés ;
- ✓ La nécessité d'importer une partie ou la totalité des matières semi-finies servant à la production de ces biens au lieu d'utiliser les matières premières locales ;
- ✓ Carence des ressources naturelles exceptionnelles pouvant permettre un démarrage rapide de l'économie ;
- ✓ Un pouvoir d'achat de la population très faible surtout en milieu rural ;
- ✓ Un système financier et bancaire non adapté à l'impulsion et au maintien de la croissance ;
- ✓ Un enclavement intérieur et extérieur qui gêne le transport et la circulation.

4.4. Perspectives macroéconomiques à moyen terme : enjeux et tendances

La croissance du PIB est estimée à 6.7% La part de l'agriculture dans cette croissance est de 8.3%, celle de l'industrie 7.6% (principalement la construction et industries manufacturières) et 4.4% de services (principalement le transport et les communications, banques assurances et commerce). Le déflateur du PIB est estimé à 0.02% en 2001. Le taux de change (Frw/US\$) a connu des fluctuations passant de 400 Frw au début de l'année à 443 Frw en moyenne en 2001. Le taux d'inflation mesuré par l'indice des prix du MINECOFIN est de 1,16 en 2001.

Taux de croissance (%)	1999	2000	2001
PIB	6.1	6.0	6.7
<i>Agriculture</i>	<i>8.6</i>	<i>9.1</i>	<i>8.3</i>
<i>Industrie</i>	<i>4.1</i>	<i>4.0</i>	<i>7.6</i>
<i>Service</i>	<i>7.0</i>	<i>3.6</i>	<i>4.4</i>
Déflateur du PIB	-4.8	1.8	0.02
IPC (MINECOFIN)	-10.2	2.1	1.6

Les principales sources de croissance économique à moyen terme (2002-2005) semblent être la construction, le tourisme, et l'agriculture (inclus la transformation alimentaire). La croissance de l'agriculture jouera un rôle important dans la stimulation du commerce et du revenu en milieu rural. Le thé et le café contribueraient d'une manière importante aux exportations agricoles et ainsi qu'à la croissance de l'agriculture.

Le taux de croissance du PIB est estimé en moyenne à 7% en 2002, du principalement à l'agriculture.

4.4.1. Conjoncture Nationale

En dépit de la conjoncture internationale défavorable, la conjoncture nationale a été particulièrement bonne en 2001. En effet, cette conjoncture nationale a été caractérisée par une croissance économique de 6.4% en 2001 (contre 6% en 2000), par une maîtrise de l'inflation à 3.4% contre 3.9% en 2000, par un accroissement des recettes fiscales et non-fiscales de 25.5% en passant de 68.7 milliards Frw en 2000 à 86.2 milliards Frw en 2001 (soit de 10% du PIB à 11.3% du PIB), dépassant ainsi les prévisions établies à 83 milliards Frw. Le solde budgétaire s'est nettement amélioré en passant d'un déficit de 4.3 milliards Frw en 2000 à un déficit de 0.5 milliards Frw (contre 2.5 milliards Frw de prévu). Les appuis extérieurs des bailleurs de fonds ont permis de relever les avoirs extérieurs nets du système bancaire et la masse monétaire a connu un accroissement de 10% sous l'effet notamment de l'augmentation des avoirs extérieurs nets (taux qui est proche de la croissance économique nominale estimée à 10.7% en 2001). Par contre, le crédit intérieur est resté presque au même niveau. Quant aux échanges des marchandises entre le Rwanda et le monde extérieur, nous constatons que les importations CIF ont augmenté de 11.5% en 2001 tandis que les exportations ont augmenté de 35 % en passant de 69 millions \$US à 93 millions \$US grâce notamment aux exportations de Coltan qui représente un montant de 40 millions \$US contre 11 millions \$US réalisé l'année avant. En matière de change, le franc rwandais s'est déprécié de 12.4% en 2001 contre 14% en 2000.

4.4.2. Evaluation de la Mise en Oeuvre des Réformes Structurelles

Dans le cadre du programme 2001, le Gouvernement s'est engagé à accélérer les réformes structurelles dans un grand nombre de secteurs, notamment dans le secteur financier, dans la gestion des affaires publiques, dans le processus de privatisation, dans la mise en place d'un environnement réglementaire de l'activité du secteur privé, dans la fonction publique et le corps enseignant etc...La mise en place de ces réformes structurelles a connu quelques progrès, malgré des retards dans certains domaines. Nous allons analyser les progrès accomplis dans la mise en place de ces réformes.

☛ Réformes du Secteur Financier

Améliorer la solidité du système financier était un des grands objectifs du Gouvernement pour la période 1998-2001. Le Gouvernement est conscient que la restructuration du système financier est une condition indispensable à la hausse à moyen-terme du taux de l'épargne privée et partant à la réalisation de la croissance économique souhaitée. Le plan de restructuration des banques a été élaboré en 2000, la capacité de contrôle de la BNR a été renforcée. Cependant, les recouvrements des prêts non productifs n'ont pas suivi. Dans le cadre de l'effort visant à atteindre les objectifs macro-économiques définis dans ce programme, la BNR a introduit le système d'adjudication de devises, système qui contribue à atteindre le taux de change d'équilibre du marché pour les interventions de la banque centrale sur le marché interbancaire et ayant l'utilité de rendre plus transparente les interventions sur le marché, d'éliminer les distorsions notamment les fréquentes occasions d'arbitrage et d'allouer les devises en fonction de son objectif d'actifs extérieurs nets. Au cours de cet exercice 2001, une étude sur le diagnostic financier du système des Banques Populaires a été réalisée par le bureau Deloitte and Touche et un plan de restructuration approprié proposé ; la mesure de suspension du système de la vente aux enchères par voie parée prise sur décision du Conseil des Ministres du 6/6/ 1997, a été levée afin d'améliorer le recouvrement des prêts non performants du système financier. La CHR du Rwanda a été restructuré et transformé en une Banque de l'Habitat. Un plan de restructuration de la CSR a été élaboré, un accord sur le traitement des arriérés de l'Etat envers la CSR est en cours de négociation.

☞ Réformes dans le domaine fiscal

Dans le domaine fiscal, l'accent a été mis principalement sur la restauration de la capacité de RRA à assurer la perception des recettes par la mise en œuvre d'une série de mesures dans le domaine de l'administration de l'impôt notamment eu égard aux problèmes de la fraude, de l'évasion fiscale et de la corruption, sur l'amélioration de la perception des droits de douane par l'introduction des méthodes de contrôle à la frontière douanière, sur l'augmentation du produit de la perception de la taxe forfaitaire sur les petites, moyennes et grandes entreprises et le recouvrement des arriérés, sur l'amélioration dans la perception des droits d'accise, sur l'introduction satisfaisante de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) en remplacement de l'ICHA, sur le recouvrement des dividendes des entreprises publiques et sur la révision des taxes perçues sur services publics.

Toutes les mesures prévues par le programme dans le domaine fiscal ont été réalisées et les résultats sont satisfaisants. La pression fiscale est passée de ...% du PIB à 11.4% du PIB.

☞ Réformes de la Fonction Publique

Dans le domaine de la réforme du secteur public, le Gouvernement a adopté les cadres organiques des ministères et des provinces décrivant les profils des postes et les qualifications exigées, le code de la Fonction Publique, le statut des agents de l'Etat a été adopté par le Parlement, les salaires des enseignants ont été régularisés partiellement et les enseignants non qualifiés ont été éliminés progressivement. Par ailleurs, le processus de redéploiement des agents au sein de l'administration a été réalisé, il ne reste qu'un redéploiement à l'intérieur des provinces. Un plan pour une augmentation progressive des enseignants qualifiés et l'élimination des enseignants occasionnels a été élaboré par le MINEDUC.

☞ Réformes de la Privatisation

Le processus de privatisation se poursuit normalement et un calendrier réaliste en a été établi. Sur 70 entreprises à être totalement ou partiellement privatisées, environ 29 ont déjà été privatisées, liquidées ou l'Etat a vendu ses parts. Une des grandes entreprises qui a été privatisée en 2001 est la société de production des cigarettes TABARWANDA où l'Etat a vendu ses actions représentant à peu près 28%. Le programme prévoyait aussi la mise en vente de 51% des actions de Rwandatel à un investisseur stratégique, la mise sous-gestion privée d'Electrogaz en attendant sa privatisation et la privatisation des plantations/usines à thé. Tout ceci a été retardé pour 2002 et 2003.

Le processus de privatisation connaît néanmoins quelques contraintes à savoir :

(i) la mise en place des mesures d'accompagnement social visant la réinsertion du personnel touché par la privatisation ; (ii) l'accès des rwandais au processus de privatisation => l'accès difficile au crédit, absence de garanties, taux d'intérêts élevés, faiblesse de l'épargne nationale etc.. ; (iii) le traitement de la dette des entreprises privatisées où le repreneur n'accepte pas de les prendre en charge ; (iv) la mise en place des mesures de sauvegarde du patrimoine des entreprises pendant la période de transition dans le processus de privatisation tel que la mise sur pied d'un organe de surveillance avec des procédures spécifiques à suivre pendant cette période ; (v) le manque d'instruments légaux de suivi du business plan de l'entreprise privatisée ; (vi) des retards dans la mise à disposition des financements extérieurs là où il en faut (Thé, Electrogaz, Rwandatel) etc...

☞ Réformes dans la Préparation, exécution, suivi et contrôle du Budget

Les réformes en cours pour améliorer le processus de préparation et d'exécution du Budget visent à mieux établir les coûts, les priorités et la ré allocation des dépenses, en vue d'en améliorer l'efficacité, la transparence et l'impact sur la réduction de la pauvreté et de réaliser des épargnes.

Le Gouvernement a introduit le processus de budgétisation à moyen-terme (MTEF) orienté vers le résultat. Des programmes de formation de tous les ministères, provinces et districts à ce nouvel instrument ont été réalisés par le département du Budget au cours de l'année 2001 et une nouvelle nomenclature de la classification fonctionnelle des dépenses de l'Etat a été élaborée. L'audit des arriérés intérieurs de l'Etat a été effectué par les services de l'Auditeur Général et un plan d'élimination des arriérés a été élaboré. Une instruction ministérielle mettant en place le dispositif pour la prévention d'accumulation d'arriérés intérieurs sur biens et services pour toutes les institutions de l'Etat extérieur à l'administration publique a prise et diffusé largement par le Ministre des Finances et de la Planification Economique. L'auditeur Général a élaboré son plan d'actions pour le renforcement de l'audit des comptes de l'Etat et est mis en application. Un projet de lois organique du Budget a été préparé, un projet de loi sur les marchés publics et un code des marchés publics ont été préparés mais n'ont pas encore été adoptés.

☞ Réformes du Cadre Légal et Réglementaire

Pour améliorer le cadre légal et réglementaire du secteur privé, une nouvelle loi organisant les Télécommunications a été mise en place en remplacement de la loi du 19 novembre 1992 relative à la Réforme Institutionnelle des Télécommunications dans le sens de la libéralisation du secteur. Cette loi s'accompagne d'une autre loi portant création de l'Agence de Régulation de certains services d'utilité publique. Cette dernière a pour but de faciliter et encourager le secteur privé à investir dans les services d'utilité publique et de maintenir la concurrence loyale dans chaque secteur de service d'utilité publique et protéger les utilisateurs contre les abus de certains qui auraient le monopole sur le marché. Par ailleurs, une nouvelle loi portant modification de la loi relative aux conditions d'exploiter les entreprises d'assurance a été adoptée.

Références :

- PRSP
- Letter of Development Policy of the Government presented to The World Bank;
- Letter of intent to the IMF (after next negotiations in Washington DC)

PROPOSITION DE PROGRAMME DE SEJOUR DE M. BANOS ROBLES du 8 au 15 avril 2003

Mercredi 09 avril	Jeudi 10 avril	Vendredi 11 avril	Samedi 12 avril	Dimanche 13 avril	Lundi 14 avril	Mardi 15 avril
9h00: rencontre avec Madame la Secrétaire Générale	9h00: rencontre avec M. le Ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Culture	8h 00: départ pour BUTARE 9h 00: arrêt à GITARAMA et visite du Centre Culturel régional (20')	9h 00 : départ pour KIBUYE		9h00: rencontre avec François L. WOUKOACHE	
10h00 : Rencontre avec la DCA	10h 00: réunion sur le FESPAD au NOVOTEL KIGALI	10h 30: visite du Musée National du Rwanda		Journée de travail de bureau : rapport de présentation	Journée de travail de bureau : rapport de présentation	Journée de travail de bureau : rapport de présentation
11h 30: Rencontre avec le Représentant de l'UNESCO		11h 15: réunion de travail avec l'équipe du Musée	11h 30: visite du CCR de Kibuye			
13 h 00 : repas organisé par M. MESAS	13 h 00 :déjeuner au NOVOTELKIGALI	13h 00: repas à la Maison du Loiret	13h 00: repas Guest House de kibuye			
15h00/17 h00 Visite du CECFR par M. François DEVALIERE, directeur du CECFR + entretiens.	15h 00: rencontre avec le Comité Olympique et la Direction des Sports	14h 30: rencontre avec le Recteur de l'Université nationale du Rwanda en présence du Directeur du Centre Universitaire des Arts		15h 00 Retour sur Kigali (voyage 2h15)	Journée de travail de bureau : rapport de présentation	15 h30: rencontre avec M. le Ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Culture
	16h 00 : rencontre avec Ben NGABO	15h 30: départ pour Kigali				
17h 00 : retour à l'hôtel	17h 00 : visite du Club RAFIKI	18h30 : Vernissage de l'exposition SANAA Gateja au Novotel Kigali				17h 30: aéroport Kanombe pour le départ
19h 30: Dîner chez Monsieur J. GOHY	19h 30: repas chez M. François PONGE Ambassadeur de France					